

Espace de jeux Gloxin – APAIZ

Arrêt de bus place du 1^{er} février – BRAKO

FOCUS | Street art !

Vous pouvez découvrir les œuvres des artistes APAIZ et BRAKO.

DOSSIER :
Nouveau bâtiment
scolaire

p.12

PLACE
DU 1^{ER} FEVRIER

p.14

CARREFOUR
4 VENTS

p.15

Sommaire

3	Le mot du maire
4 - 6	Le conseil en bref
7 - 11	Budget
12 - 13	DOSSIER :
	NOUVEAU Groupe scolaire et périscolaire
14 - 15	Aménagement
16	Assainissement
17 - 18	Espaces verts
19 - 21	CCAS
22 - 31	Associations
32 - 34	Vie quotidienne
35	Tribunes
36	Agenda



Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr

44 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

03 89 20 18 90

mairie@horbourg-wihr.fr

www.horbourg-wihr.fr

HORAIRES D'OUVERTURE 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

HORAIRES D'ÉTÉ

À partir du 3 juillet, la mairie passe en horaires d'été. **L'accueil sera ouvert exclusivement le matin de 8h à 12h jusqu'au 31 août inclus.**

Services d'urgence

Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie-secours	17
Gendarmerie nationale Colmar	03 89 21 51 99
Brigade de gendarmerie de Jébsheim	03 89 71 61 01
Police municipale	03 89 20 18 97

Urgences Gaz

0 800 00 68 00

En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.

Objets trouvés	03 89 20 18 97
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
S.O.S. Mains	03 90 67 40 30



Le mot du maire

Bonjour toutes et tous,

La mise en place de règles est essentielle pour permettre aux individus de cohabiter en toute harmonie et pacifiquement.

Plus nous sommes nombreux, plus l'équilibre est difficile à trouver, nous n'avons pas tous ni les mêmes valeurs, ni la même considération pour nos compatriotes.

Fort de ce constat, nous sommes confrontés à ce que nous appelons des incivilités, c'est-à-dire des comportements qui nous choquent. Vous êtes nombreux à m'en rapporter régulièrement.

En premier lieux nous trouvons les déjections canines. Les propriétaires de chiens ne sont malheureusement pas tous vertueux et semblent souvent beaucoup moins bien éduqués que leur animal de compagnie. En guise de mesure préventive la commune a mis en place 18 distributeurs de sachets de ramassage. Les recharges régulières coutent plus de 3000 euros à la collectivité chaque année. Mais il s'agit aussi et surtout d'un problème d'hygiène publique pour lequel le législateur a prévu une sanction sous forme d'amende pouvant aller jusqu'à 135 euros pour les cas avérés.

En deuxième place des incivilités constatées nous trouvons les stationnements de véhicules sur les trottoirs. Soyons clairs et objectifs : les voitures n'ont rien à faire sur les trottoirs et dans le peu de cas où la configuration de la voirie ne permet pas d'agir autrement, il est absolument indispensable de permettre un passage piéton sécurisé d'un mètre minimum. Cette distance rend possible la circulation d'une poussette, d'un déambulateur ou d'un fauteuil roulant. Ces stationnements, considérés comme abusifs et dangereux, sont passibles d'une amende de 135 euros. Il est impensable de positionner sur la même échelle de valeur une éventuelle rayure de carrosserie ou un rétroviseur abîmé et la sécurité d'un piéton.

Les dépôts sauvages de déchets, notamment aux abords des conteneurs enterrés destinés au tri sélectif, se positionnent en troisième place de ce triste palmarès. La police municipale dresse chaque année une cinquantaine d'amendes d'un montant de 135 euros accompagnées d'une facture de prise en charge forfaitaire qui s'élève à 150 euros. La règle est pourtant très claire puisqu'affichée sur chaque site : même si les conteneurs sont pleins ou si les objets à évacuer sont trop grands, il est strictement interdit de les déposer au pied des conteneurs. Aucun recours en annulation de ces amendes et factures n'est possible.

Ce sont somme toute des comportements qui sont assez facile à améliorer. Avec une once de bonne volonté et d'obéissance au quotidien, il est plus qu'imaginable que nous puissions collectivement et considérablement réduire le nombre de ces incivilités.

Et j'ai cependant pu constater que les choses vont de mieux en mieux, j'ai confiance en la volonté et la capacité de chacun pour améliorer notre cadre de vie et faire en sorte que notre commune reste un endroit où il fait bon vivre.

Bel été à toutes et tous,
Prenez soin de vous.

Thierry Stoebner
Maire de Horbourg-Wihr

Conseil en bref

Séances du conseil municipal :

Le 12 décembre 2022

1 Vote des tarifs et des subventions pour 2023

Le conseil municipal a validé les tarifs applicables en 2023, notamment pour les locations des différentes salles communales, et validé le montant des subventions accordées aux différentes associations (sportives, culturelles etc...), aux écoles et à divers organismes à vocation sociale. Au total, en 2023, ces contributions de la commune au monde associatif représenteront plus de 124 000 €.

Par ailleurs, la subvention destinée au financement des activités périscolaires et extrascolaires, gérées aujourd'hui par l'association de gestion des actions pour l'enfance et la jeunesse (AGAPEJ), a été fixée à 600 000 €.



2 Validation de l'avant projet définitif (APD) du projet de construction d'un groupe scolaire et périscolaire et de mise aux normes de l'école des oliviers

Le coût du projet, honoraires de maîtrise d'œuvre compris, s'élève au stade APD à 11 509 150.06 € TTC. Compte tenu des révisions des prix et des frais annexes (assistance à maîtrise d'ouvrage, assurances ...), le montant prévisionnel global du projet est de 13 309 050.07 € TTC.

3 Demandes de subventions pour la mise en place création d'un espace partagé Place du 1^{er} février

Pour permettre le dépôt de différentes demandes de subvention auprès de l'Etat et de Colmar Agglomération, le conseil municipal a validé le plan de financement chiffrant les travaux à 45 250 € HT.

4 Adoption du règlement intérieur de la police municipale

Le conseil municipal a adopté le règlement intérieur de la police municipale qui définit, dans le respect des textes, l'organisation, le fonctionnement, l'exercice des missions, l'utilisation du matériel et des locaux ainsi que les dispositions de contrôle du service de la police municipale.

5 Rétrocession de la voirie et des espaces et équipements publics du lotissement « Kreuzfeld II » - partie ouest

Le conseil municipal a autorisé la reprise dans le domaine public d'une partie de la voirie du lotissement Kreuzfeld II (parties ouest des rues Chopin et Schubert, chemin piétonnier et voirie accès parking depuis la rue Chopin).

6 Création d'un emploi non permanent de chargé de mission au sein des services administratifs

Les missions rattachées à cet emploi consisteront notamment à poursuivre la démarche de mise en conformité de la commune avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) et à actualiser et mettre en conformité le plan communal de sauvegarde avec les dernières évolutions légales et réglementaires.

Le 27 février 2023

1 Débat d'orientation budgétaires (DOB)

Le DOB s'est tenu le 27 février 2023. Le plan pluriannuel d'investissement de la commune sur la période 2021-2026 a été présenté à cette occasion. Sur cette période, ce sont au total près de 23 millions d'euros qui seront investis par la commune pour développer les équipements à destination de la population. Le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire élémentaire et périscolaire représente à lui seul 13 millions d'euros TTC.

Ce projet, qui se veut exemplaire en terme énergétique et environnemental, devrait aboutir en 2025. Il permettra d'augmenter les capacités d'accueil scolaires et périscolaires (notamment le midi) et d'améliorer grandement le confort des utilisateurs (enfants, enseignants et personnel encadrant).

La mise en œuvre de ce plan pluriannuel d'investissement nécessitera de recourir à l'emprunt dont le montant maximum, estimé aujourd'hui à 5 M€, pourra être revu à la baisse en fonction des nouvelles subventions que la commune pourrait obtenir.

Compte tenu de sa bonne santé financière et de l'absence d'endettement à ce jour, la commune aura largement la capacité de rembourser cet emprunt.

1 Actualisation de l'autorisation de programme pour la construction d'un groupe scolaire élémentaire et périscolaire et la mise aux normes de l'école Les Oliviers

Le montant prévisionnel de l'opération est porté à 13 120 799.67 € TTC.

2 Mise en place de la fongibilité des crédits suite à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Le conseil municipal a autorisé le maire à effectuer des virements de crédits entre chapitres budgétaires, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (investissement et fonctionnement). Cette mesure permettra une gestion plus souple des crédits budgétaires en cas de dépenses imprévues.

3 Emplois saisonniers

À l'instar des années précédentes, la commune a créé douze emplois de saisonniers pour la période allant du 1er mai au 30 septembre 2023. Ces emplois sont réservés aux personnes de dix-huit ans ou plus. Les missions consisteront pour l'essentiel à effectuer des travaux d'entretien de voirie et des espaces verts et de nettoyage de la voirie et des bâtiments et équipements communaux (notamment scolaires).

4 Fixation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2024

La TLPE, qui s'applique dans la commune depuis le 1^{er} janvier 2009 s'applique à tous les supports publicitaires fixes (publicités, enseignes, préenseignes) visibles de toute voie ouverte à la circulation publique. Elle est assise sur la superficie exploitée du support exprimée en m².

Les tarifs pour 2024 ont été actualisés comme suit :

Dispositifs publicitaires et préenseignes

	Superficie ≤ 50m ²	Superficie > 50m ²
Affichage non numérique	17,70 €	35,40 €
Affichage numérique	53,10 €	106,20 €

Enseignes

Superficie ≤ 12m ²	17,70 €
12 m ² < Superficie ≤ 50m ²	35,40 €
Superficie > 50m ²	70,80 €

2 Mise en place d'un règlement budgétaire et financier

La commune s'est dotée d'un règlement budgétaire et financier, comme le veut la législation. Il prévoit notamment les modalités de gestion des autorisations de programme votées et d'information du conseil municipal sur leur gestion.

3 Création d'un emploi d'agent en charge de l'état-civil et des affaires sociales

Le conseil municipal a créé un emploi d'agent chargé de l'état civil et des affaires sociales, qui est une évolution d'un emploi existant dont les missions et les responsabilités ont pris de l'ampleur. Cet emploi est désormais éligible aux agents de catégorie B.

4 Signature de la nouvelle convention territoriale globale avec la caisse des allocations familiales du haut-rhin

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le maire à signer la nouvelle Convention Territoriale Globale mise en place avec la Caisse des Allocations Familiales du Haut-Rhin (CAF). Cette convention se substitue à l'ancien Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui avait vocation à financer les activités périscolaires. La CAF s'engage à maintenir jusqu'en 2024 son soutien financier aux structures présentes sur le territoire, mais en modifie le mode de versement : les aides financières (env. 174 000 € par an pour Horbourg-Wihr) seront en effet désormais versées directement à la structure qui gère aujourd'hui le service périscolaire et non plus à la commune.

5 Autorisation temporaire de mener des actions de tirs contre les corvidés

La surpopulation particulièrement importante des corvidés dans la commune génère un risque pour la salubrité publique et occasionne des dégâts considérables sur les cultures. Elle est également de nature à nuire à la préservation de la petite faune sauvage. Compte tenu de cette surpopulation, le conseil municipal a autorisé des opérations de tirs entre le 10 mars 2023 et le 31 mai 2023. Ces opérations se dérouleront sous le contrôle et la responsabilité technique du lieutenant de louveterie du secteur.

Séance du conseil municipal du 27 mars 2023 [suite]

5 Modification des status du syndicat Pôle Ried Brun

Le syndicat mixte Pôle Ried Brun, auquel la commune de Horbourg-Wihr adhère, a été constitué à l'origine pour gérer le bâtiment et les équipements du complexe sportif mis à disposition du collège Alice Mosnier de Bischwihr. Il s'agit d'une compétence obligatoire à laquelle doivent obligatoirement souscrire les communes et collectivités membres du syndicat.

À côté de cela, ce dernier exerce également plusieurs compétences optionnelles comme par exemple la gestion et la promotion de la salle Espace Ried Brun à Muntzenheim ou la gestion d'un service périscolaire.

Le syndicat s'est engagé cette année dans une révision de ses statuts qui a pour objet, parmi d'autres dispositions, de modifier la représentativité des collectivités qui en sont membres.



Jusqu'à présent, le nombre de délégués de chaque collectivité au sein du syndicat dépendait uniquement de leur population. Désormais, ce nombre tiendra également compte du nombre de compétences que ces collectivités ont délégué à l'organisme. Pour la commune, qui adhère uniquement au syndicat pour la compétence obligatoire, ce nouveau mode de calcul se traduit par une diminution du nombre de délégués, qui passera de 5 à 2.

Le conseil municipal a validé les nouveaux statuts et désigné comme délégués titulaires M. Daniel BOEGLER et Arthur URBAN. Mme Carole AUBEL-TOURRETTE a quant à elle été désignée déléguée suppléante.

Pour être applicables, les nouveaux statuts devront être validés par les autres communes membres du syndicat et approuvés par le préfet.

6 Enfouissement des réseaux de télécommunication dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour des quatre vents

Les travaux d'aménagement du carrefour dit des « quatre vents » (intersection entre la RD 111 et la RD 418) prévoient l'enfouissement des réseaux de télécommunication gérés par la société Orange. Cette dernière facturera à la commune 4 589.11 € de frais pour cette opération.

Les travaux d'aménagement du carrefour débuteront en avril et s'étaleront prévisionnellement jusqu'au mois d'octobre.

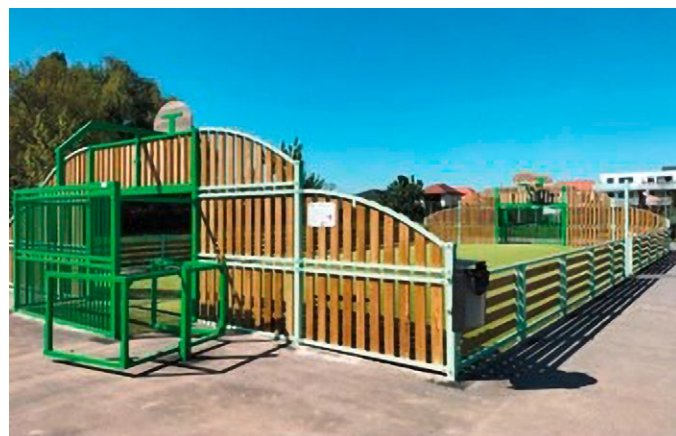


7 Désignation de délégués au GERPLAN de Colmar Agglomération

Colmar Agglomération a décidé en 2021 d'élaborer un GERPLAN (plan de gestion de l'espace rural et périurbain) pour ses communes membres. Le GERPLAN est un outil dont la vocation est de servir de guide à tous les aménagements ultérieurs sur le territoire de l'agglomération. Il doit permettre de visualiser les grands enjeux en termes de qualité des ressources et des espaces, ainsi qu'en termes de préservation du patrimoine rural et du paysage. Le conseil municipal a désigné M. Alfred STURM, adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des réseaux, pour représenter la commune dans cette démarche.

8 Demandes de subventions pour la mise en place de la vidéoprotection à la mairie et au city parc

Le conseil municipal a validé le plan de financement, qui chiffre les travaux à 41 053 € HT, afin de permettre le dépôt de demandes de subvention auprès de l'Etat et la Région Grand Est.



Les décisions du conseil municipal sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la commune (<https://www.horbourg-wihr.fr> - Rubrique Vie municipale > Les séances du conseil municipal)

Séance du 27 février 2023

Lors de cette séance, le conseil municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'année 2023.

Ce débat permet d'associer l'ensemble des élus municipaux à la réflexion pour l'élaboration du budget.

Le rapport d'orientation budgétaire est consultable sur le site internet de la commune.

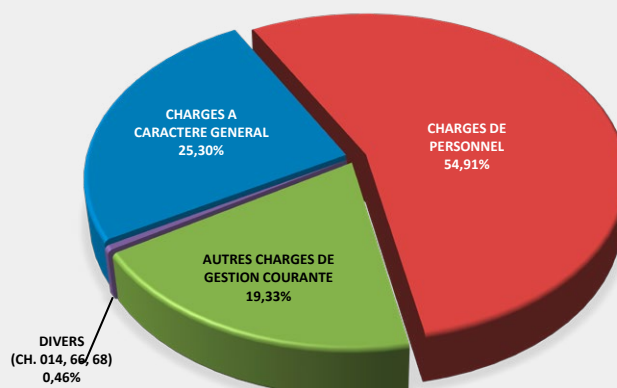
Séance du 27 mars 2023

► Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022

Dépenses de fonctionnement 3 695 634,61 €

Charges à caractère général	820 181,51 €
Charges de personnel	1 779 716,09 €
Atténuation de produits	8 130,91 €
Autres charges de gestion courante	626 701,33 €
Charges financières	3 807,09 €
Charges exceptionnelles	2 893,18 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 241 430,11 €
Opérations d'ordre entre sections	454 204,50 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	454 204,50 €

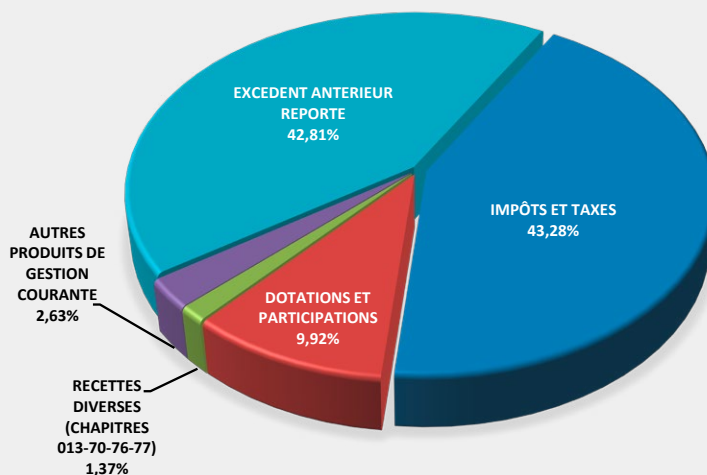
DEPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



Recettes de fonctionnement 8 840 532,69 €

Atténuation de charges	65 175,08 €
Produits des services et du domaine, ventes diverses	38 964,41 €
Impôts et taxes	3 826 308,28 €
Dotations et participations	876 734,24 €
Autres produits de gestion courante	232 176,03 €
Produits financiers	3,90 €
Produits exceptionnels	16 678,49 €
Excédent antérieur reporté	3 784 492,26 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2022



Excédent de clôture
de la section de fonctionnement

5 144 898,08 €

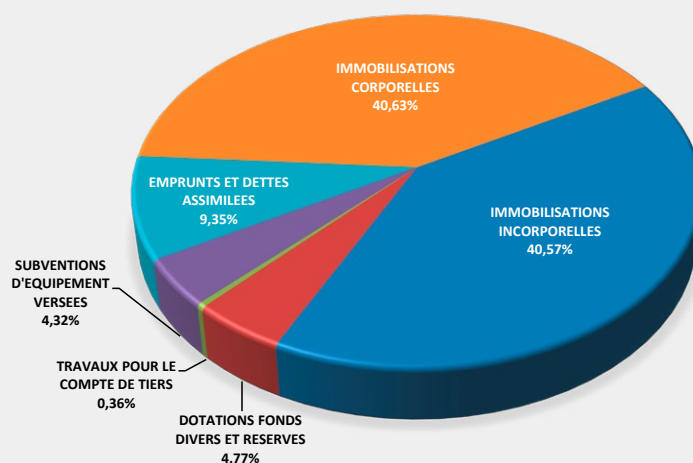
Budget (suite)



Dépenses d'investissement 1 069 893,00 €

Dotations, fonds divers, réserves	51 060,00 €
Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €
Immobilisations incorporelles	434 017,53 €
Subventions d'équipements versées	46 270,08 €
Immobilisations corporelles	434 653,59 €
Travaux effectués pour le compte de tiers	3 891,80 €

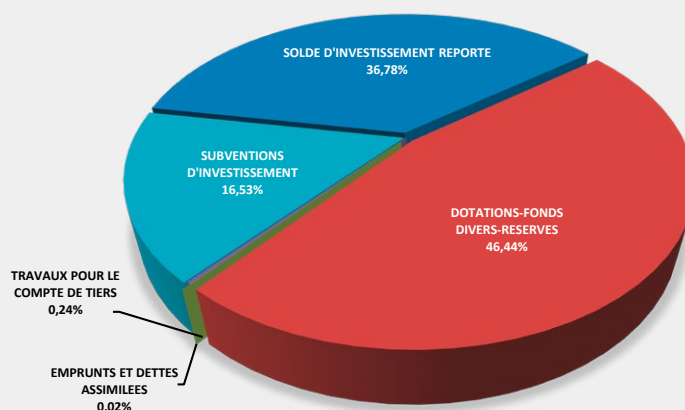
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT 2022



Recettes d'investissement 2 100 408,24 €

Dotations-fonds divers-réserves	764 543,56 €
Subventions d'investissement	272 065,85 €
Immobilisations corporelles	275,00 €
Travaux effectués pour le compte de tiers	3 891,80 €
Solde d'investissement reporté	605 427,49 €
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 646 203,74 €
Opérations d'ordre entre sections	454 204,50 €
TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	545 204,50 €

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT 2022



Excédent de la section d'investissement

1 030 515,24 €

Excédent global de clôture

6 175 413,32 €

► Vote des taux d'imposition 2023

Taux d'imposition et produits fiscaux prévisionnels 2023

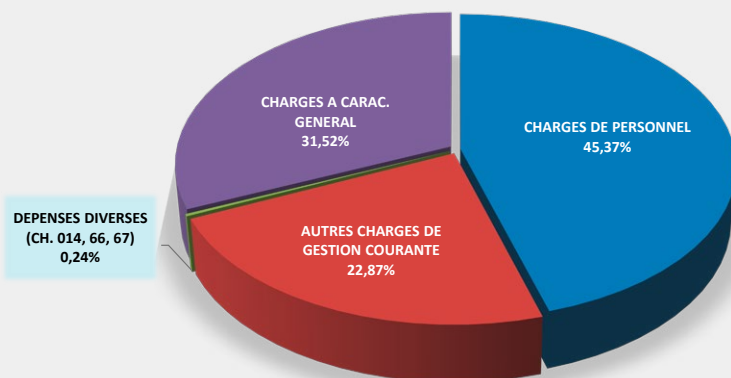
	Bases 2023 estimées	Taux 2023	Produits estimés 2023
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	189 586 €	13,57%	25 727 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8 049 000 €	26,87%	2 162 766 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	78 400 €	67,60%	52 998 €
Sous total produits des impôts directs			2 241 492 €
Compensation par l'Etat de la perte de taxe d'habitation			296 460 €
Total			2 537 952 €

► Budget primitif 2023

Dépenses de fonctionnement 8 245 683,00 €

Charges à caractère général	1 338 940,00 €
Charges de personnel	1 927 000,00 €
Atténuation de produits	8 600,00 €
Autres charges de gestion courante	971 303,00 €
Charges financières	1 200,00 €
Charges exceptionnelles	500,00 €
TOTAL DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 247 543,00 €
Opérations d'ordre entre sections	588 000,00 €
Virement à la section d'investissement	3 410 140,00 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	3 988 140,00 €

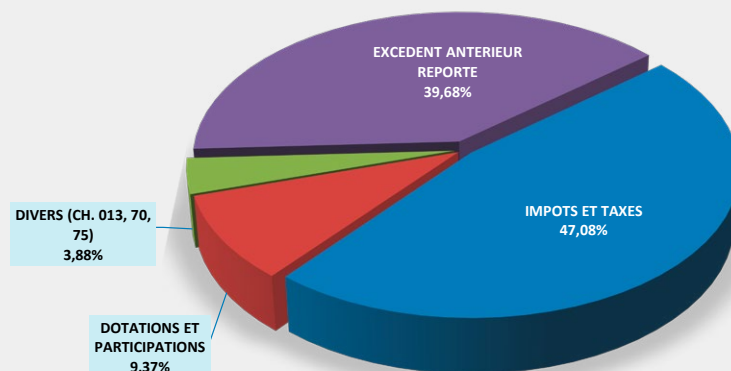
Budget de fonctionnement 2023 - Dépenses réelles

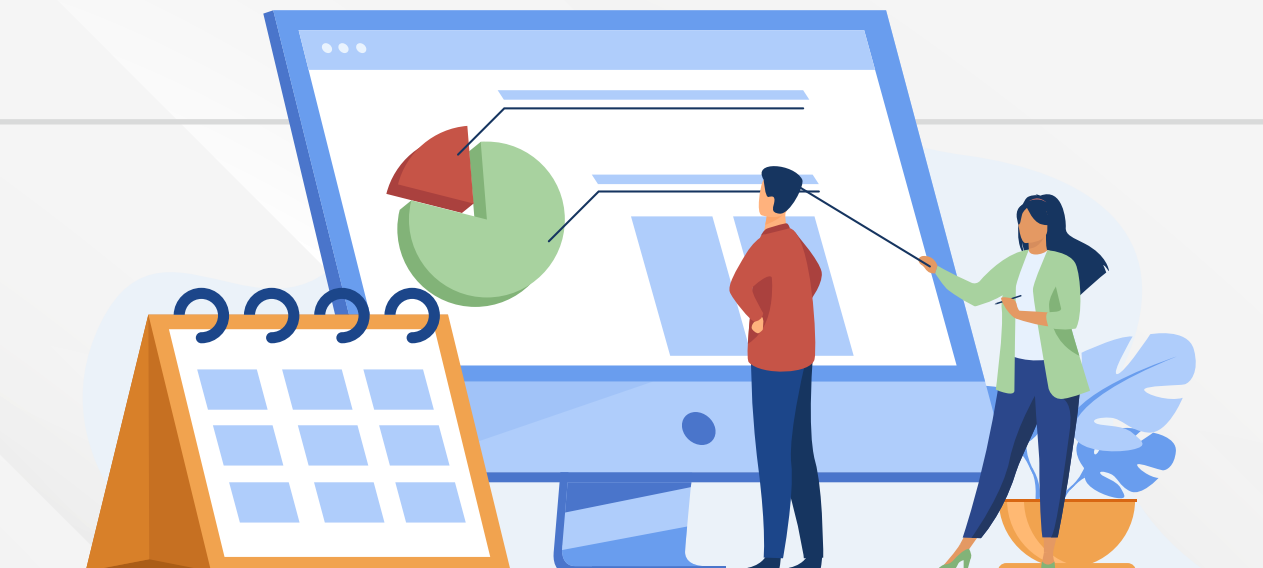


Recettes de fonctionnement 8 245 683,00 €

Atténuation de charges	36 000,00 €
Produits des services et du domaine	31 285,00 €
Impôts et taxes	3 882 120,00 €
Dotations et participations	772 300,00 €
Autres produits de gestion courante	252 415,92 €
Excédent antérieur reporté	3 271 562,08 €

Budget de fonctionnement 2023 - Recettes réelles

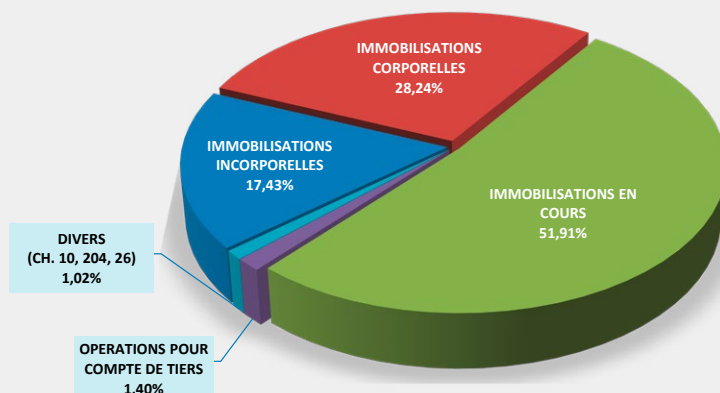




Dépenses d'investissement 7 708 182,12 €

Dotations, fonds divers, réserves	3 500,00 €
Immobilisations incorporelles	1 343 890,52 €
Subventions d'équipements versées	65 000,00 €
Immobilisations corporelles	2 176 791,60 €
Immobilisations en cours	4 001 000,00 €
Participations et créances rattachées	10 000,00 €
Opérations pour compte de tiers	108 00,00 €

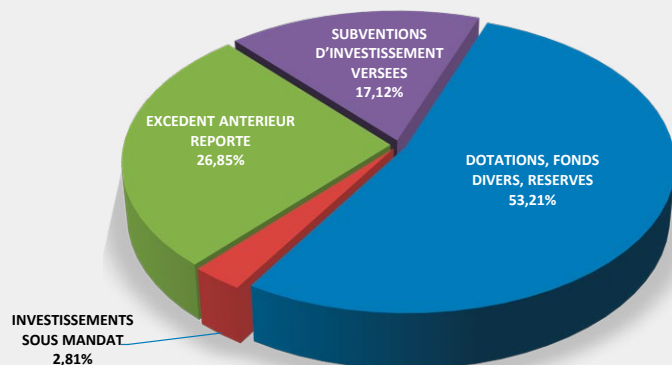
Budget d'investissement 2023 - Dépenses réelles



Recettes d'investissement 7 836 050,45 €

Dotations, fonds divers, réserves	2 042 336,00 €
Subventions d'investissement versées	657 059,21 €
Investissements sous mandat	108 000,00 €
Excédent antérieur reporté	1 030 515,24 €
TOTAL RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	3 837 910,45 €
Virement de la section de fonctionnement	3 410 140,00 €
Opérations d'ordre entre sections	588 000,00 €
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRE	3 988 140,00 €

Budget d'investissement 2023 - Recettes réelles



► Dépenses principales d'investissement

Bâtiments :

Nouveau groupe scolaire/périscolaire	3 836 380,52 €
Centre de première intervention	10 720,00 €
Ateliers	8 920,00 €
Stade de football	18 700,00 €
Mairie	95 200,00 €
Salle Wihr	25 000 €
Salle Kastler (baies, portes...)	193 700,00 €
Salle Horbourg (éclairage)	12 780,00 €
Bâtiments scolaires	163 800,00 €
Divers	123 761,00 €

Voirie/réseaux :

Aménagement carrefour 4 vents (maîtrise d'œuvre et travaux)	525 510,00 €
Réseaux électriques	51 420,00 €
Éclairage public	153 400,00 €
Passerelle Pont des Américains (travaux)	700 000,00 €
Déplacements doux	117 000,00 €
Mobilier urbain	45 500,00 €
Travaux diverses rues	88 100,00 €
Travaux voirie suite rénovation assainissement Wihr	190 000,00 €
Voirie esp. verts- Divers	260 700,00 €

Acquisitions foncières :

494 285,00 €

Autres dépenses :

Vidéoprotection (city-park Césars-Mairie)	49 300,00 €
Jardins familiaux	46 100,00 €
Protection incendie (poteaux, vêtements et matériel SP...)	40 000,00 €
Cimetières Horbourg	50 200,00 €
Aires de jeux	1 300,00 €
Fouilles archéologiques (50 Grand'rue)	12 600,00 €
Aire partagée Place 1 ^{er} février	59 779,60 €
Subventions d'investissement versées	65 000,00 €
Matériel informatique/logiciels	25 300,00 €
Révision PLU	57 000,00 €
Mobilier divers	27 500,00 €
Véhicules et matériel roulant	121 900,00 €
Centrale villageoise	10 000,00 €
Outillage services technique	20 450,00 €
Divers	6 876,00 €

La section d'investissement est votée avec un suréquilibre de 127 868,33 €

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le public est avisé que le budget communal est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public ainsi que sur le site internet de la commune www.horbourg-wihr.fr



Dossier

NOUVEAU Projet Groupe Scolaire Elémentaire et Péri scolaire (PGSEP)

#Épisode 1 : Ici et là ! Le PGSEP au plus près de la nature

Dès 2020, l'actuelle municipalité a mené une réflexion sur le regroupement de ses classes élémentaires et de l'activité péri-scolaire sur un site unique ayant pour objectifs les points suivants :

- **Augmenter les capacités d'accueil scolaires et péri-scolaires, en prenant en compte les besoins actuels et futurs :** Pour permettre de répondre aux demandes d'accueil des élèves sur le créneau du midi (qui est actuellement saturé) les capacités d'accueils seront augmentées.
- **Améliorer l'accueil des élèves et des parents et les conditions de travail des enseignants :** L'architecture du nouveau site se voudra ouverte et généreuse et conciliera confort, agrément des usagers et pérennité de construction pour composer un environnement apaisé, propice au développement et à l'épanouissement des enfants.
- **Créer un ensemble éducatif innovant, exemplaire et spécifique :** Au-delà de leur fonction pratique, les nouveaux espaces serviront de supports d'apprentissage, les salles de classes pourront être modulables, la cour disposera d'espaces distincts et adaptés à différents usages récréatifs.
- **Faire de ce nouveau complexe un modèle de qualité environnementale et de développement durable, tant dans sa conception que son exploitation :** Le bâtiment sera construit avec des matériaux naturels et se montrera remarquable d'un point de vue énergétique et thermique. Il sera également équipé d'installations photovoltaïques.
- **Optimiser les déplacements :** Les déplacements scolaires seront optimisés et le nombre de navettes entre les écoles et le péri-scolaires considérablement réduits pour les temps du matin, midi et soir. Il sera bien plus aisé de circuler et de s'arrêter aux abords du nouveau site (les groupes scolaires Paul Fuchs et des Oliviers sont actuellement saturés aux heures de pointes). Le réseau de pistes et voies cyclables sera également développé afin de favoriser les modes de déplacement doux.

Le futur regroupement des classes élémentaires prévu pour 420 enfants et du péri-scolaire de Horbourg-Wihr sera situé en limite d'urbanisation de la commune : Une implantation qui présente des enjeux pédagogiques et patrimoniaux mais aussi urbains et paysagers.

Le terrain choisi, en limite de l'agglomération de HORBOURG-WIHR, s'inscrit dans un contexte peu contraignant du point de vue des règles d'urbanisme, des risques naturels et des servitudes. Sa desserte par la Rue de Lorraine, d'une part, et par la Rue Alfred Kastler, d'autre part, permettra d'organiser facilement les accès piétonniers, cyclistes et des véhicules des enseignants et des parents ainsi que les stationnements et la dépose-minute.



Les points forts techniques du site

Maîtrise foncière (la collectivité n'a pas eu besoin d'acquérir de nouveaux terrains)

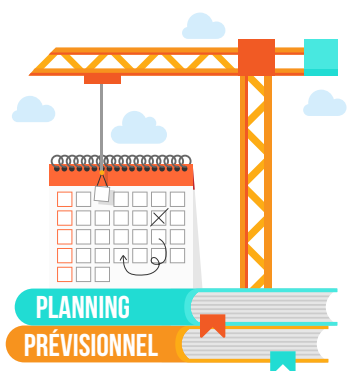
Proximité d'équipements existants (salle Kastler, terrains de football et de tennis) les abords de la salle Kastler seront entièrement restructurés et le nouveau groupe scolaire et péri-scolaire y sera intégré pour les activités des enfants.

Réseaux publics : ils sont présents dans le domaine public de la Rue Alfred Kastler permettant d'assurer les raccordements du futur bâtiment.



Un environnement naturel exceptionnel :

Le futur site bénéficie de l'environnement paysager des jardins familiaux au Sud, des grands arbres de la ripisylve à l'Ouest et des vues dégagées sur la plaine ouverte à l'Est et au Nord.



Choix de l'architecte et de son équipe (concours)	Mars 2022
Dépôt du permis de construire	Décembre 2022
► Accord du permis de construire	Mars 2023
Choix des entreprises de travaux	Juin 2023
Préparation du chantier	Juillet / août 2023
Démarrage des travaux	Septembre 2023
Fin des travaux	Printemps 2025



Vous pourrez continuer à découvrir dans les « FIL » notre PGSEP (projet de groupe scolaire élémentaire et périscolaire) aux travers des prochains #Épisodes à venir !

Place du 1^{er} février

Appropriiez-vous ce nouvel espace partagé !



Prenez Place !

C'est en 2014 et 2015 que la commune a décidé d'acquérir les bâtiments situés au 48 et 50 Grand' Rue à côté de la Mairie. La démolition de ces immeubles a ainsi créé au cœur de la commune un tout nouvel espace dont l'affectation restait à déterminer. Soucieuse de mettre en valeur son patrimoine archéologique la commune a dans un premier temps mené plusieurs campagnes de fouilles archéologiques préventives sur ce même site permettant de localiser et de mettre à jour des vestiges. Ces campagnes archéologiques en partenariat avec Alsace Archéologie, la Direction Régionale des affaires Culturelles et l'association ARCHIHW se sont achevées en 2021.

Il était alors temps de rendre ce lieu aux Horbourwihriens et Horbourgwihiennes.



Les travaux de création et l'aménagement de cet espace public partagé qui répond aux nouveaux enjeux environnementaux (îlot de fraîcheur, création d'un noyau vert, désimperméabilisation des sols) se sont achevés à la mi-avril. Ce nouvel espace de convivialité et végétalisé est également utilisé depuis son ouverture pour le marché hebdomadaire du samedi matin (producteurs locaux et circuits courts) et pourra servir à l'organisation de petites manifestations et animations favorisant les rencontres intergénérationnelles.

Il est également à noter que ce projet s'inscrit dans le dispositif « Action Cœur de Ville » auprès de Colmar Agglomération, première étape d'un futur projet global d'aménagement du centre-bourg. Réappropriiez-vous, appropriiez-vous cet espace urbain, véritable lieu d'échange, de rencontre et de vie !



Pendant toute la durée des travaux de sécurisation du carrefour des quatre Vents, réalisés par demi-chaussée, une déviation a dû être mise en place. Quelques désagréments temporaires pour les usagers et les riverains, mais nécessaires à la sécurisation de cet espace hautement fréquenté par les automobilistes, les piétons ainsi que les cyclistes.

Assainissement

La technique du « vide » au service de l'assainissement : On ne va pas vous mettre la pression !

Le réseau d'assainissement actuel de la commune de Horbourg-Wihr, qui date de 1970, est dit « unitaire » c'est-à-dire qu'il recueille actuellement à la fois les eaux pluviales et les eaux usées. Cet ancien réseau, qui n'est plus étanche, est également affecté par la nappe phréatique affleurante qui s'y infiltre provoquant ainsi une saturation du réseau et inversement, par temps plus sec, générant des rejets importants vers le milieu naturel.

Colmar Agglomération, gestionnaire du réseau, a donc dû revoir tout le concept d'évacuation des eaux usées et a étudié plusieurs possibilités pour la mise aux normes tant réglementaires qu'environnementales de ce système d'assainissement devenu non conforme.

La solution retenue pour notre commune est la création sur le secteur de Wihr d'un réseau d'assainissement séparatif, c'est-à-dire distinct du réseau de collecte des eaux pluviales. Ce réseau utilise la technique dite de l'assainissement « sous-vide ».

Ce dispositif innovant et méconnu a été envisagé au vu des contraintes naturelles et techniques existantes (niveau élevé de la nappe phréatique, zone sensible aux risques d'exfiltrations, complexité de la mise en place d'un réseau gravitaire) et des avantages connus (pose de tuyaux de plus faible diamètre et en moindre profondeur, système ne nécessitant pas de pente ni d'eau supplémentaire pour le rinçage : auto-curage). Parallèlement à ces travaux, 2,2 km de réseau d'eau potable seront remplacés et l'ancienne station de pompage intercommunale, vers laquelle les eaux collectées (eaux usées et eaux pluviales) seront acheminées de façon séparée puis prétraitées, sera rénovée. Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces travaux s'élève pour Colmar Agglomération à 6.4M€ TTC.

Réseau « sous-vide » Une inspirante aspiration !

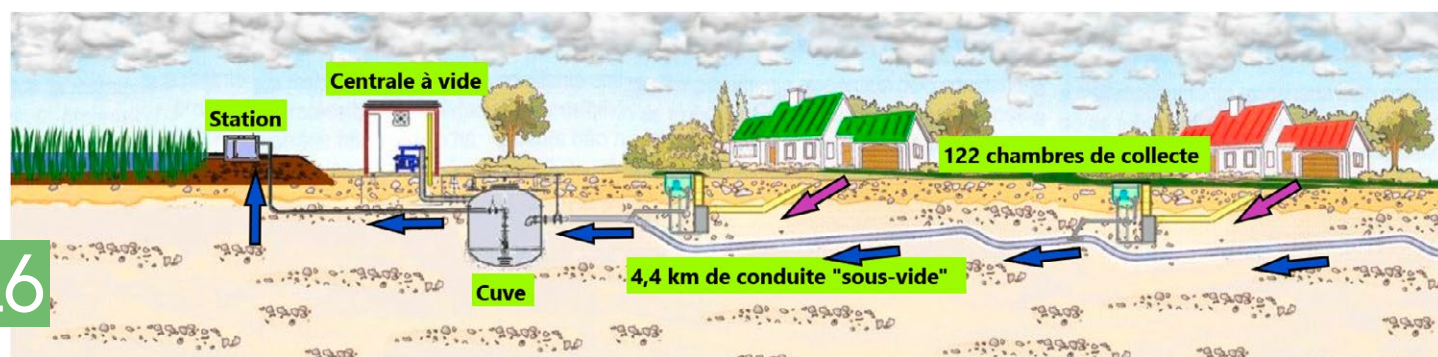
Les eaux usées s'écoulent gravitairement depuis les habitations vers une chambre de collecte. 2 à 3 habitations peuvent y être connectées. Lorsque la chambre de collecte contient un certain volume d'eaux usées, le contrôleur pneumatique est activé par simple pression hydrostatique, il ordonne ainsi l'ouverture de la vanne de transfert pneumatique. Une centrale d'aspiration crée la dépression qui va aspirer les eaux usées dans plus de 4 kilomètres de canalisations avant d'être collectées dans une cuve puis réorientées vers la station de pompage.

Planning prévisionnel



Planning susceptible d'évoluer

	TRAVAUX	PLANNING
n°1	- Construction station sous-vide - De la station à Rue de l'Étang - Raccordement lotissement Nord-Est (séparatif) - Grand'Rue jusqu'à l'intersection Rue de l'Eglise	2 ^{ème} semestre 2023 1 ^{er} semestre 2024
n°2	- Grand'Rue de Rue de l'Eglise à Rue du Vignoble - Rue de l'Eglise - Rue des Fleurs	2 ^{ème} semestre 2024 1 ^{er} semestre 2025
n°3	- Grand'rue de Rue du Vignoble à Rue Mozart - Rue de Fortschwihr - Rue des Vosges - Rue des Prés et raccordement Impasse des Trèfles et Rue des Pâturages (séparatif)	2 ^{ème} semestre 2025 1 ^{er} semestre 2026
n°4	- Rue d'Andolsheim - Rue de la Krutenau - Rue du Vignoble - Rue des Primevères, - Rue du Muguet	2 ^{ème} semestre 2026 1 ^{er} semestre 2027





Les labels 3 fleurs et 3 libellules attestent du fort engagement de la commune de Horbourg-Wihr à intégrer la nature au cœur de l'urbain.

Le service des espaces verts a la volonté d'embellir le cadre de vie des habitants dans le respect de l'environnement. Les tristes constats que sont le réchauffement climatique, l'apparition d'îlots de chaleur, la disparition progressive d'espèces d'oiseaux et d'insectes et bien sûr l'amenuisement de nos ressources en eau, nous ont poussé à réagir et à revisiter nos méthodes de travail.

Ce printemps, les agents vont intensifier la **tonte raisonnée**, suite logique de la **fauche tardive**, pour limiter l'assèchement des sols et restaurer la biodiversité de nos pelouses.

La **fauche tardive** qui consiste à laisser la flore s'épanouir est un véritable refuge de biodiversité. Elle est généralement pratiquée sur des espaces proches des zones naturelles qui ne sont alors fauchés qu'une fois par an (entre juillet et octobre).

Cette pratique, en place depuis 10 ans sur la commune, sera généralisée dès ce printemps à l'ensemble des espaces verts de notre territoire.

Pourquoi raisonner la tonte ?

- ▶ Les zones enherbées sont des lieux de vie, la présence de nombreux auxiliaires nous permet de lutter contre les ravageurs supprimant ainsi l'usage de produits phytosanitaires.
- ▶ Une tonte trop fréquente entraîne la disparition de fleurs sauvages.
- ▶ Les herbes laissées hautes développent leurs réseaux racinaires et permettent à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer dans le sol et ainsi de réduire considérablement les arrosages.
- ▶ Réduire la fréquence de tonte permet de diminuer la pollution auditive et olfactive dégagée par les tondeuses et bien sûr de consommer moins d'énergies fossiles.
- ▶ La tonte raisonnée permet de réduire le phénomène d'îlot de chaleur.

Comment raisonner la tonte ?

Notre fréquence d'entretien résulte d'une gestion différenciée selon l'implantation, la fréquentation, l'usage et les conditions météorologiques qui déterminent la vitesse de pousse. La tonte raisonnée consiste donc à adapter la hauteur de coupe et la fréquence des tontes pour chaque espace vert. La périphérie de ces espaces est tondue plus régulièrement. Cette bande dite « de propreté » lui donne un aspect esthétique entretenu tout en laissant l'herbe pousser en son arrière-plan.

Espaces Verts

Concrètement ?

Une tonte raisonnée de la commune répartie en 3 catégories

La fauche tardive : Elle est pratiquée sur les espaces verts proches des zones naturelles (rue du Rhin, rue de l'Etang, rue de l'Abattoir, proximité de la digue) qui sont tondus 1 fois par an dans leur intégralité. Il se peut que l'herbe n'y soit coupée qu'au printemps pour préserver certains auxiliaires comme les coccinelles qui s'y abritent dans les herbes hautes. Il est à noter que de nouveaux espaces ont vu le jour jusqu'en zone urbaine (Entrées coté Andolsheim, dans la Grand' Rue après le CPI) conférant une ambiance champêtre en cœur de ville. Pour une meilleure intégration, de nombreux bulbes qui se naturalisent ont été plantés. Leurs floraisons s'étalent de mars à octobre pour nourrir les pollinisateurs du printemps à l'automne.

Tonte raisonnée des grandes surfaces engazonnées : Ces espaces (Place des Dahlias, Parc des Platanes, sortie « WIHR »...) verront leur bande de propreté tondue 1 fois toutes les 2 semaines mais uniquement si nécessaire. Les abords seront débroussaillés et désherbés au même rythme. Ces espaces seront tondus entièrement 2 fois par an. La 1^{ère} fois en juin et la 2^{ème} fois en octobre.



Tonte raisonnée des petites surfaces engazonnées : Les petites zones de tontes ainsi que les abords des bâtiments communaux et des écoles seront entretenus sur les mêmes mode et rythme que les grands espaces. Cependant, si ces derniers ne permettent pas de laisser pousser les herbes, ils seront tondus plus haut et moins souvent comme par exemple aux cimetières et aux aires de convivialités.

La tonte raisonnée n'est pas un abandon bien au contraire ! Notre objectif est d'améliorer le cadre de vie des citoyens tout en préservant la biodiversité.

Prouvons ensemble que l'esthétisme et l'écologie sont très loin d'être incompatibles !

La biodiversité est le tissu vivant de notre planète, ne nous coupez pas l'herbe sous le pied ! Préservons-là !

Espaces Verts

Fleurissement et biodiversité

Améliorer le cadre de vie est l'essence même de notre métier, les espaces verts y jouant un rôle social non négligeable.

De nombreux aménagements et plantations ont vu le jour et nos espaces verts évoluent en permanence. Grâce à ses efforts la commune de Horbourg-Wihr s'est vu remettre sa 3ème fleur. L'obtention de cette distinction est conditionnée par de nombreux critères, dont celui de la préservation de la biodiversité qui est prépondérant.

Préserver et favoriser la biodiversité est primordial et essentiel, nous y travaillons depuis de nombreuses années en menant diverses actions et notamment par **la réduction de notre consommation en eau** :

- Les suspensions aux lampadaires et de nombreuses jardinières, composées essentiellement d'espèces annuelles et trop gourmandes en eau, ont été supprimées.
- Des massifs de vivaces ont été créés. Ces plantes pérennes restent cependant consommatrices en eau et peuvent demander un renouvellement régulier. C'est pourquoi nous avons sélectionné avec soin des variétés différentes peu gourmandes en eau et qui fleurissent sur une plus longue période (comme la sauge, le lys des incas et la gaura).
- L'ensemble de nos plantations, arbres, massifs vivaces et annuelles sont recouverts de paillage pour éviter l'évaporation de l'eau.
- Les plantations de pensées ont été réduites et les chrysanthèmes quasi supprimés.
- L'utilisation des annuelles est optimisée en utilisant moins de plants par compositions et en prenant en compte la taille de la plante adulte.
- Les ateliers sont équipées d'une citerne de récupération d'eau de pluie de 10 000 litres.
- Les arrosages automatiques ont été supprimés en totalité. Seuls les jeunes gazons sont arrosés.
- L'enherbement est composé d'un mélange de trèfles nains et de graminées (semences locales du Bollenberg) et de nombreuses fleurs sauvages et locales, ont été semées un peu partout dans la

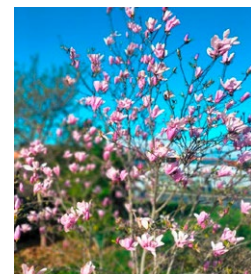


commune. Ces variétés ont été choisies pour leur résistance à la sécheresse.

- De nombreux bulbes ornent nos compositions et espaces verts. Les bulbes demandent très peu d'eau et certains se naturalisent très bien. Ils créent l'événement et offrent à manger aux pollinisateurs à la fin de l'hiver.
- Nous souhaitons agrémenter certains de nos bacs à fleurs d'oyas, des poteries d'arrosage, autonomes, écologiques et naturelles. Grâce à ce système, c'est 50% de l'eau qui pourrait être économisée par composition et un arrosage par semaine qui pourrait être supprimé.
- 75% de nos plantations sont pérennes !!

Notre rôle est de travailler intelligemment en observant la nature, en apprenant et en progressant, permettant ainsi d'améliorer nos espaces verts.

Nous travaillons avec passion, la clé de la réussite est la patience, pour grandir il faut du temps !



Challenge Espaces Jardins

Pour sa 2^e année, la commune organise l'opération « Challenge Espaces Jardins ». La sécheresse de l'année 2022 a confirmé l'urgence de revoir notre manière de végétaliser notre environnement sans abuser de nos ressources en eau, ce qui implique de nouvelles conditions de participation au challenge remplaçant le concours des maisons fleuries.

Pour l'édition 2023, les dossiers de participation seront disponibles à partir de début juin à la mairie. Conditions de participation : jardin d'agrément, potager ou terrasse visible de la rue présentant un embellissement de l'environnement par une végétalisation variée.





P.A.U. [Plan d'Alerte et d'Urgence]

Il est rappelé que les personnes âgées, isolées, ainsi que les personnes en situation de handicap peuvent s'inscrire en mairie sur le registre nominatif pour la gestion de la canicule, du grand froid ou d'une autre situation exceptionnelle. Le formulaire d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

Si vous êtes déjà inscrit ou avez un doute sur votre inscription, si vos coordonnées téléphoniques ou celles de vos référents (aide à domicile, infirmière, médecin, membres de la famille, voisins, amis...) ont changé, MERCI de nous prévenir au 03 89 20 18 90 ou 03 89 20 39 92 afin de faire la mise à jour et pouvoir vous contacter rapidement en cas d'alerte à la canicule ou autre urgence, déclenchée par la Préfecture.

Repair Café

Le Repair Café commence à trouver son rythme et ses habitués, il se déroule le samedi matin environ une fois par mois. Nous avons plusieurs bricoleurs bénévoles fidèles et avons réussi à réparer à peu près tout ce que l'on nous a apporté. Bien sûr nous espérons que notre équipe de bricoleurs pourra se renforcer pour que cela ne soit pas toujours les mêmes qui doivent donner de leur temps, donc bonnes volontés.



L'esprit de ce Repair Café est l'échange gratuit de service entre citoyens. Si vous le

souhaitez, vous pouvez éventuellement proposer une compétence en échange mais cela n'a rien d'obligatoire, rien de figé seulement de la gentillesse dans ce monde si impersonnel.

Atelier cuisine multi-culturelle



L'atelier cuisine multi-culturelle a également trouvé un rythme. Nous cherchons encore des participants de tous horizons. Il ne s'agit pas de cours mais de cuisiner ensemble et apprendre les uns des autres et au final de déguster ce que nous avons produit.

Nous nous réunissons au maximum 1 samedi par mois selon la disponibilité du local « Pflatsch ». Nous démarrons dans le courant de la matinée, pour terminer par un déjeuner convivial. Nous acceptons d'ores et déjà des invités pour le repas contre petite participation il faut toutefois le signaler au plus tard le jeudi précédant l'atelier afin que nous sachions pour combien nous devons faire les courses.



INSCRIPTIONS :

En Mairie - par téléphone (03 89 20 39 92)
ou par e-mail : s.carlier@horbourg-wihr.fr

Analyse des besoins sociaux de la population

L'analyse des besoins sociaux de la population terminée, nous souhaitons vous partager quelques points de ce travail riche et intense.

La commune en quelques mots :

Horbourg-Wihr est la troisième commune la plus peuplée de Colmar Agglomération avec 18 % des résidents (soit 6 234 habitants en 2019, Colmar 68 682 et Wintzenheim 7 853).

Contrairement à certaines de ses voisines, Horbourg-Wihr a connu une croissance démographique soutenue sur ces dernières décennies. Elle est passée de 5 473 habitants à 6 234 entre 2014 et 2019 avec une croissance annuelle moyenne de 2,5 %.

Face à cette augmentation de la population, nous nous devons d'être attentifs à l'adéquation de l'offre de services, de logements, d'équipements etc... sur la commune et l'accueil des nouveaux habitants, leur intégration dans la vie locale, leur connaissance des institutions et du territoire. Nous avons donc décidé de réaliser une enquête auprès des nouveaux habitants arrivés dans la commune entre 2017 et début 2022.

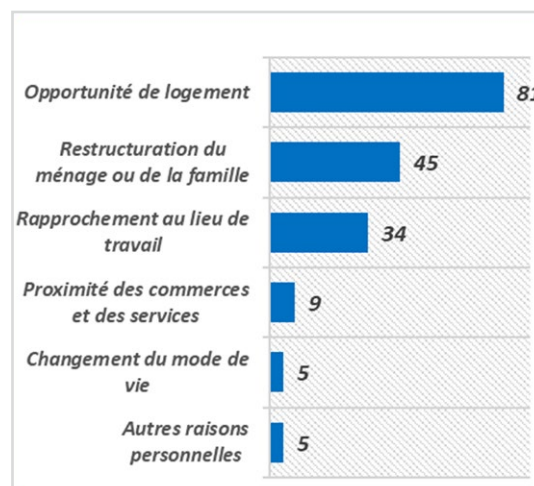
Zoom sur les résultats de l'enquête...

La mairie avait enregistré pour cette période, 763 nouveaux ménages (comprenant une ou plusieurs personnes) et 184 personnes ont accepté de répondre au questionnaire qui abordait différentes thématiques telles que :

- ▶ La composition et la structure des nouveaux ménages
- ▶ La mobilité
- ▶ Les offres scolaires et périscolaires
- ▶ L'emploi
- ▶ Le logement
- ▶ Les offres de services
- ▶ La découverte et l'image de la commune
- ▶ Les activités et animations
- ▶ La communication
- ▶ Les infrastructures et équipements souhaités

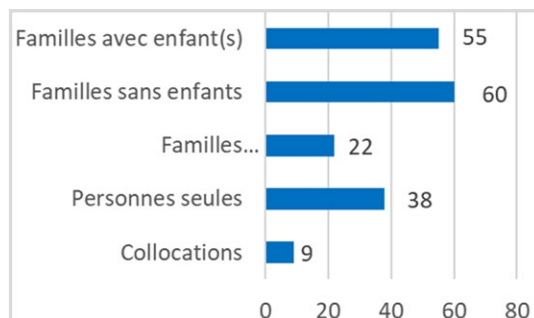


Les principaux motifs de l'installation des nouveaux ménages sur la commune sont : l'opportunité de logement puis la restructuration du ménage et le rapprochement au lieu de travail.



Composition des nouveaux ménages :

Près de 35 % des ménages avec enfants ont des enfants âgés de moins de 5 ans.





Le logement

63 % des enquêtés ont acheté un bien immobilier et 37 % sont en location.

Plus de 80 % des familles avec enfants résident dans des maisons tandis que l'on observe l'inverse chez les personnes seules et les familles monoparentales.

43 % des ménages occupant un logement social sont des personnes seules suivis de près par les familles monoparentales (22 %).



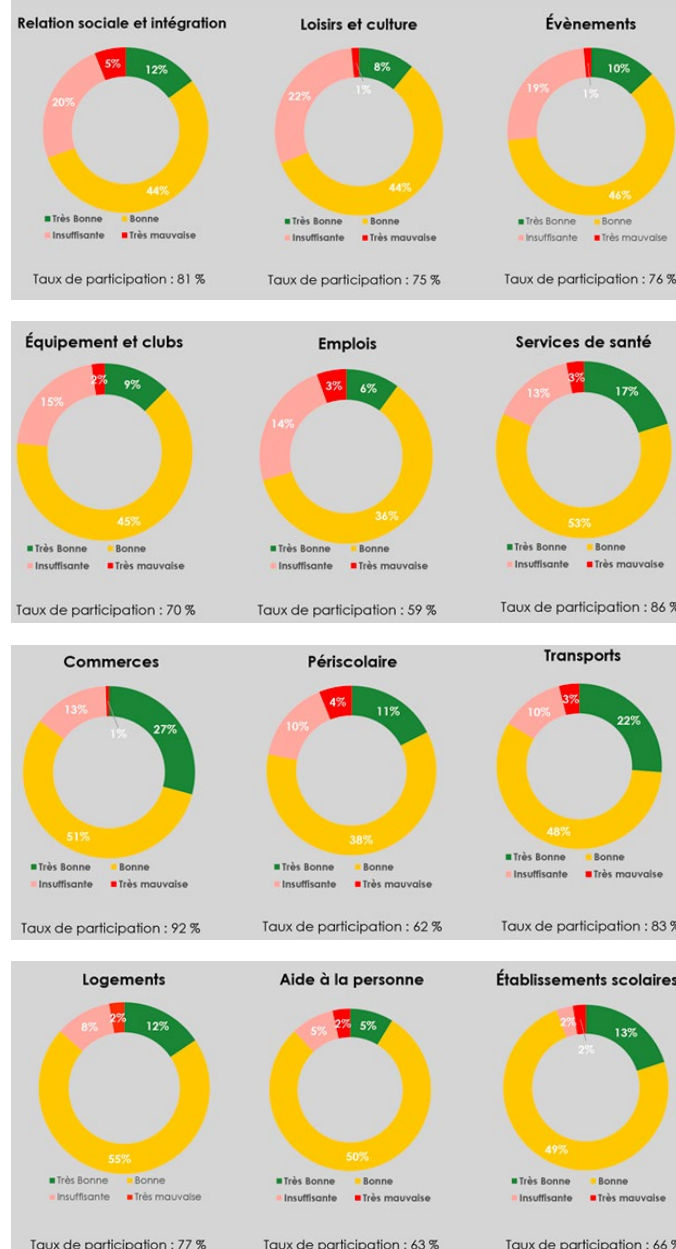
La mobilité

Les nouveaux arrivants ont en moyenne 2 moyens de locomotion motorisés ou non.

La majorité des déplacements se font en voiture (85 %).

Le vélo/ la trottinette (44 %) et les transports en communs (10 %) représentent souvent le second moyen de locomotion.

Les offres et les services



32 % des enquêtés éprouvent des difficultés à se déplacer, dont :

- ▶ 79 % en voiture
- ▶ 14 % à pied
- ▶ 5 % en transports en commun
- ▶ 2 % en moto/scooter

Les difficultés évoquées :

- ▶ Bouchons aux heures de pointe
- ▶ Non-respect des passages piétons
- ▶ Non-respect des limitations de vitesse
- ▶ Pistes cyclables inadaptées
- ▶ Trottoirs encombrés ou inexistants
- ▶ Insuffisance des transports en commun après la place du 1^{er} février
- ▶ Cherté des abonnements de transport

Suggestions / souhaits émis :

- ▶ Rouvrir le pont des Américains
- ▶ Ouvrir des centres de loisirs, médiathèques cinéma
- ▶ Améliorer et rénover les infrastructures routières (routes, pistes cyclables, passages piétons, parkings, trottoirs...)
- ▶ Participer à l'achat de moyens de déplacement doux (vélos)
- ▶ Mettre en place des mesures pour le respect de la limitation de vitesse
- ▶ Multiplier les offres médicales (généralistes et spécialistes)
- ▶ Ouverture de commerces et lieux conviviaux (guinguettes, bars)
- ▶ Organiser des événements spéciaux tels que : journée de bienvenue pour les nouveaux arrivants, séances d'échanges, conférences, ateliers pour seniors etc...

Associations



L'été arrive à grands pas, c'est le moment de passer du temps dehors et de sortir nos grands jeux en bois ! Vous pouvez les louer à la ludothèque pour tous vos événements festifs de l'été, mariages, kermesses, baptêmes, anniversaires... N'hésitez pas à nous contacter.

La ludothèque est ouverte :

- ▶ Les **mardis** de 17h à 19h
- ▶ Les **mercredis** de 14h à 17h30*
- ▶ Les **samedis** de 14h à 17h30*

*En alternance une semaine sur deux. Plus d'infos sur notre site et nos réseaux sociaux.

Programme des prochains mois :

Animations :

Sur inscription uniquement, participation de 3 € par personne :

- ▶ Soirée jeux **ados** (11-18ans) :
Vendredi 12 mai de 19h30 à 22h
- ▶ Après-midi jeux **enfants** (5-10 ans) :
Mercredi 24 mai de 14h à 17h
- ▶ Soirée jeux **ados** (11-18ans) :
Vendredi 7 juillet de 19h30 à 22h



NOUVEAU !

Atelier carterie pour enfants et adultes avec "La carterie de Marie"

- ▶ Atelier enfant (9+) **Carte fête des mères** :
le mercredi 10 mai de 17h à 18h30



Tarif/séance (matériel fourni) : 12 €
Inscription et règlement auprès de Marie-Christine Zried
à lacarteriedemarie@gmail.com ou au 06 72 78 03 66



Fête du jeu

Dimanche 4 Juin après-midi

La cour de la ludothèque se transforme en véritable terrain de jeu. Des jeux partout et pour tous !

Buvette et petite restauration sur place.
Événement gratuit et sans inscription.

Plus d'informations à venir.

Stage d'été avec Colmar Agglomération

Du 10 juillet au 4 août

La ludo participe aux stages d'été organisés par Colmar Agglomération. Inscrivez vos enfants pour participer à nos ateliers jeux et bricolages les matins de 9h30 à 11h30 !

+ d'informations : www.agglo-colmar.fr/animations-ete



LOCATION DE JEUX GEANTS

Plus de
70
références

Anniversaires,
Mariages, Fêtes
de famille...

Jeux en bois en location

Et comme toujours, nous vous proposons la location de jeux géants en bois, l'organisation d'anniversaires pour les enfants, des animations autour du jeu pour les professionnels du secteur médico-social...

RENSEIGNEMENTS :

Tél : 03 89 24 94 62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com - [f laludoHW](https://www.facebook.com/laludoHW)

Site : www.ludotheque-horbourg-wihr.net

Drive en ligne :

<https://ludodrive.ludotheque-horbourg-wihr.net>

4 Petite rue de l'Eglise, 68180 Horbourg-Wihr



**SAMEDI 2023
10 JUIN 23
A PARTIR DE 19H00**

adresse :
**CASERNE - 102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

jusqu'au 03 juin
06 71 97 94 66 / 06 35 57 48 51
ou par mail :
amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr

**FORMULE TARTES FLAMBÉES
À VOLONTÉ 15 EUROS***

**(6-12 ANS 7€)
*HORS BOISSON**

**“ SOIREE
TARTES
FLAMBÉES ”**



JEUNES SAPEURS-POMPIERS :

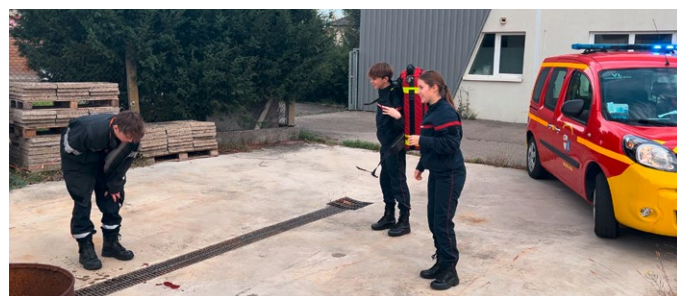
Portes ouvertes Jeunes Sapeurs-pompiers, le 24 juin de 9h à 12h

Nous vous invitons aux portes ouvertes des jeunes sapeurs-pompiers à la caserne au pied du château d'eau. Nous vous présenterons l'activité des sapeurs-pompiers, le samedi 24 juin de 9h à 12h. L'adresse exacte est le 102 Grand' rue.

Vous pourrez découvrir l'ensemble des activités des Pompiers lors de cette matinée. Il y aura également une manœuvre effectuée par les jeunes pour vous montrer leurs savoir-faire. Cela permettra de vous présenter le matériel incendie et d'opérations diverses présent sur la commune de Horbourg-Wihr.

Par la suite, si un jeune souhaite devenir Jeunes Sapeurs-pompiers, nous l'accueillerons à partir de septembre. La formation se déroule le samedi matin à la caserne. Mais pour cela, il faut respecter certains critères :

- ▶ Être motivé(e),
- ▶ Être âgé(e) entre 11 & 15 ans,
- ▶ Résider à Horbourg-Wihr de préférence,
- ▶ Valider les tests sportifs et de sélection (logique & connaissances générales, dictée & mathématiques de niveau 6°),
- ▶ Être déclaré(e) apte médicalement par un médecin.



Cet engagement permet par la suite de rejoindre les rangs des Sapeurs-pompiers de Horbourg-Wihr grâce au brevet des cadets. Nous expliquerons tout le cursus de la formation et répondrons à vos questions lors de la journée porte ouverte.

RENSEIGNEMENTS :

L'association des Jeunes Sapeurs-pompiers
de Horbourg-Wihr : jsp68180@gmail.com

Associations

HANDBALL CLUB HORBOURG-WIHR :



Séances découvertes « viens avec ton(ta) pote »

À la salle Kastler :

- ▶ pour les U9 Mixtes (2015/2016/2017)
Les mardis 20 et 27 juin de 16h45 à 18h
- ▶ pour les U11 Mixtes (2013/2014) et les U13 Garçons (2011/2012)
Les jeudis 22 et 29 juin de 16h45 à 18h
- ▶ pour les U18 filles (2006/2007/2008)
Les mercredis 21 et 28 juin de 18h à 20h

Au Cosc de Fortschwihr :

- ▶ pour les U15 Garçons (2009/2010) et les U18 Garçons (2006/2007/2008)
Les jeudis 8 et 15 juin de 18h45 à 20h15

Nous recrutons également dans toutes les sections jeunes ainsi que pour le Hand Loisirs à partir de 16 ans et les seniors masculins.

RENSEIGNEMENTS :

Mme Weiss Annick

hand.hw@wanadoo.fr - 0684120882 ou 0389234636



ASSOCIATION SPORT ET BIEN-ÊTRE :



L'Association Sport et Bien-Être de Horbourg-wihr propose des activités sportives et de bien-être : Pilates, Step, Yoga, Qi Gong, Recabac, Sophrologie, Volley Ball, Marche Nordique et toutes sortes de Gym : fitness, dynamique, modérée, étirements, bien-être du dos, renforcement musculaire ou cardio et cela, pour tous à partir de 15 ans mais aussi pour les moins jeunes !

Sur le site de la Mairie www.horbourg-wihr.fr découvrez les nombreux cours que vous propose l'ASB chaque semaine sur HORBOURG-WIHR, en consultant le bulletin d'informations qui sera mis à jour début de cet été pour la nouvelle saison 2023/2024.

Nous vous donnons rendez-vous pour bouger et se détendre avec l'ASB à partir de mi-septembre 2023 pour une nouvelle année de Sport et de Bien-être, de rencontres ou de retrouvailles, de partage et d'amitié !



RENSEIGNEMENTS :

asb.horbourg.wihr@gmail.com

Facebook : ASB Horbourg-Wihr

ASPTT COLMAR GYMNASTIQUE ENTRETIEN :

SAISON 2023/2024

La section Gv/yoga de l'Asptt Colmar vous propose les cours suivants :

Cours à Colmar :

Lundi de 18h30 à 19h30, gymnase Anne Franck, rue de Berne
Reprise : deuxième semaine de septembre
Le cours comporte l'échauffement, suivi par un renforcement musculaire et la relaxation.

Mardi de 18h30 à 19h30, gymnase Anne Franck, rue de Berne
Reprise : deuxième semaine de septembre
Echauffement, cardio divers, renforcement, relaxation.

Mercredi de 18h30 à 19h30, Yoga, gymnase Pasteur, rue Adolphe Hirn,
Reprise : début octobre
Contact : Nadine au 06 32 71 76 25

Cours à Horbourg, salle Aréna, rue de Montbéliard :

Lundi de 9h15 à 10h15
Contact : Ginette Kieselé au 06 15 38 37 56
Reprise : mi-septembre

Une séance de découverte est possible lors de votre premier cours.
Merci de prévoir des baskets propres, une boisson.

ASPTT DANSE :

Les activités proposées par l'Asptt Danse pour la prochaine saison sportive 2023/2024

La section Danse de l'Asptt reprend les cours de danse à partir du **lundi 18 Septembre 2023** dans la salle Aréna 2 rue de Montbéliard à HORBOURG-WIHR

Activités proposées :

Danse Éveil : enfants de 4 à 6 ans avec des ateliers pour l'apprentissage du rythme et de la danse avec la préparation d'une chorégraphie de groupe présentée lors du gala de fin d'année.

Show Dance : enfants de 7 à 12 ans, ce cours de danse a pour but d'enseigner un éveil corporel et rythmique avec l'apprentissage de l'espace et de la souplesse sur une base ludique. Danse show est la suite de danse-éveil et regroupe tous type de danses.



Street Dance « Hip Hop Chorégraphique mode vidéos clips ».
Enfants, Adolescents et Adultes à partir de 7 ans (Débutants, avancés et confirmés)

La danse Hip Hop Street Dance se danse sur des musiques actuelles avec pour objectif de créer des chorégraphies style clip vidéo.



Hip Hop New Style Enfants, Adolescents et Adultes à partir de 10 ans

Le Hip Hop New Style ou New School se pratique sur des musiques Rap, RnB, Soul, Funk. Il se caractérise par des mouvements mélangés de popping, locking et danse africaine avec beaucoup de touches personnelles et de créativité de la part du chorégraphe qui enseigne.

Danse RAGGA Adolescents et Adultes

Le Ragga est à la fois un genre musical et une danse inventée à Porto Rico dans les grandes Antilles au début de l'an 2000. La danse Ragga se caractérise par des déhanchements sensuels et rythmés.

Latino Solo : Enfants, Adolescents et Adultes

Apprendre et danser les cinq danses latines : Samba, Cha Cha Cha, Rumba, Paso Doble, Rock N Roll sans partenaire. Ces cours sont aussi conçus pour améliorer la posture, la gestuelle, le style, la vitesse sans oublier le cardio.

Hip Hop Talons « Heels Dance »

Le cours Hip Hop Talons est axé sur la féminité, la sensualité et la musicalité tout en gardant les techniques de base du Hip Hop et beaucoup d'attitudes girly et sexy. Ce cours fera ressortir votre grâce et vous apprendra à danser et marcher en talons. Le Hip Hop Talons, véritable cocktail de styles de danses différentes, porte sur la mise en valeur de la femme et sur la prise de confiance en soi.

Zumba Latino :

Venez bouger, vous dépenser pour brûler des calories tout en vous amusant sur de la musique pétillante tel que : la salsa, le merengue, la cumbia, le reggaeton, le flamenco, le tango, le Hip Hop et la bachata. Vous n'avez pas besoin d'expérience de danse pour y participer.

Danse sportive en catégorie « Danses Latines » Enfants, Adolescents et Adultes à partir de 5 ans

La danse sportive se pratique en couple et comprend cinq danses latines : La Samba, le Cha Cha Cha, la Rumba, le Paso-Doble et le Jive.

Danse par couple en loisir pour adolescents et adultes débutants et confirmés (Cours ouvert aux futurs mariés) N'hésitez plus, seul ou en couple venez apprendre à danser le Rock'N'Roll, la valse, les danses latines et les danses standards.

Réveil et renforcement musculaire Adolescents et Adultes : Idéal pour sculpter votre corps, des abdos jusqu'aux cuisses en passant par les fessiers. Ce cours de renforcement musculaire vous permet de renforcer le dos, les hanches, les bras, les fessiers, les abdominaux et la taille le tout en musique.

ASPTT COLMAR TENNIS :

L'ASPTT Colmar section tennis est basée sur le complexe sportif Charles Stinus, au 10 rue du Rhin à Horbourg-Wihr, où se trouvent nos deux terrains extérieurs ainsi que le club-house. Un court couvert est également à disposition au 7 rue de l'abattoir, et c'est là que se déroulent les cours en soirée ou par mauvais temps (hiver, pluie).

Voici les formules d'adhésion pour les enfants :

- ▶ École de tennis pour l'initiation et le loisir (enfants à partir de 5 ans).
- ▶ Entraînements intensifs pour les jeunes compétiteurs jusqu'à 18 ans.

En fonction des âges et des niveaux, les cours ont lieu le mercredi après-midi, le samedi matin, ainsi qu'en fin d'après-midi le lundi, le mardi, et le vendredi, pas de cours durant les vacances scolaires. Pour la saison 2023, une soixantaine de filles et garçons, dont presque la moitié habitant Horbourg Wihr, ont plaisir à apprendre sur nos terrains, encadrés par des moniteurs diplômés.

Et les formules pour les adultes ;

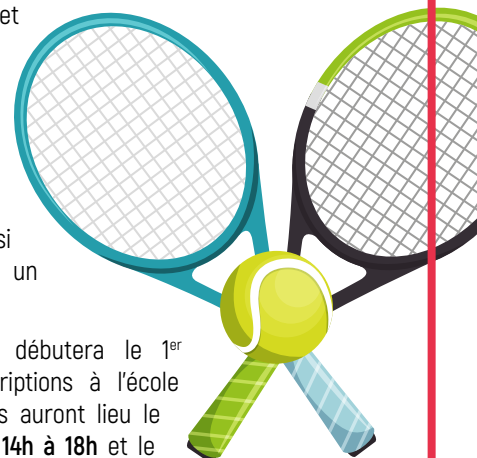
- ▶ Adulte débutant, formule particulièrement attractive et prisée permettant de suivre un cursus complet d'apprentissage du tennis sur 25 séances collectives.
- ▶ Adhésion avec entraînement collectifs pour les joueurs désirant progresser. Les cours se déroulent en soirée le lundi, mardi, ou vendredi, à partir de 19h00.
- ▶ Adhésion simple, sans école de tennis ou entraînements, permettant de réserver les terrains pour jouer en loisir.

Nos joueurs compétiteurs, jeunes et adultes, participent selon leurs niveaux et catégories d'âge aux compétitions par équipes organisées par le Comité départemental du Haut-Rhin ou de la Ligue Grand Est.

Plusieurs manifestations et événements sont proposés durant la saison, tels que les plateaux Galaxie pour initier les jeunes enfants à la compétition, plusieurs tournois multi-chances sur une ou deux journées, ainsi qu'un tournoi interne et un tournoi Open.

L'année tennistique 2024 débutera le 1^{er} septembre 2023, les inscriptions à l'école de tennis pour les enfants auront lieu le **mercredi 6 septembre de 14h à 18h** et le **samedi 29 août de 14h à 18h** pour les adultes.

N'hésitez plus et venez nous rejoindre, les nouveaux membres, enfants ou adultes, sont les bienvenus !



INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

06 85 68 31 88 ou 06 82 59 96 54 ou 06 15 38 37 56

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS :

06 19 29 41 77 ou asptt.colmar.tennis@orange.fr

Associations

DES NOUVELLES DE L'AS HORBOURG WIHR :

Des nouvelles plus que positives.

En effet nos équipes, des plus jeunes au plus âgées obtiennent des résultats plus que positifs voire excellents pour certaines catégories.

Nos U9, deux équipes engagées en championnat, poursuivent leur apprentissage et progressent de match en match.

Les équipes U11, également 2 équipes engagées en championnat, et nos U13, elles, jouent les premiers rôles dans leurs poules respectives.



Notre fierté ce sont aussi les performances individuelles de certaines joueuses.

- Léanne MAKANDO et Lucie WILHELM ont intégré l'équipe du Haut-Rhin en U13
- Lucie FREYTAG et Léanne MAKANDO terminent respectivement 2^{ème} et 6^{ème} du challenge départemental U13

Notre équipe 2 a gagné son match pour la première place et se retrouve seule en tête de la poule. Elle obtient de fait un ticket pour le championnat régional 2023/2024.

Notre équipe 1 a participé au tournoi des Etoiles les 11 et 12 mars à Lingolsheim, et termine 2^{ème} sur 16 équipes du Grand Est.

Elle obtient un précieux sésame pour le championnat de France 2023/2024.

Restons sereins et attendons la fin de saison.

FOOTBALL CLUB HORBOURG-WIHR :



Samedi 2 et Dimanche 3 septembre 2023 le Football Club Horbourg fêtera ses 90 ans.

Nous organiserons des rencontres amicales et accueillerons nombre d'anciens joueurs et dirigeants ayant côtoyé le club.

Dimanche 3 septembre, un déjeuner pris en commun au club house ravivera les vieux souvenirs.

Le Football Club Horbourg est né, le 20 mai 1933, autour d'une table à la mairie de Horbourg.

90 années d'existence et de passion démontrent l'importance de notre club dans notre commune, tant au niveau sportif qu'au niveau de l'animation.

Cette longévité, nous la devons à tous ceux qui, par le passé et au cours de toutes ces années, ont œuvré soit en tant que joueur, soit en tant que dirigeant ou bénévole, sous les couleurs du FC Horbourg.

Sûr qu'il y a, comme dans toute association, des hauts et des bas, mais il reste toujours une poignée de passionnés volontaires bénévoles qui reprennent les rênes pour marcher sur les traces des anciens et nous les remercions chaleureusement.

Mais, si nous pouvons évoluer dans cette grande famille, c'est grâce aussi au soutien de la commune qui au travers de belles installations, nous permet de pratiquer notre sport favori dans les meilleures conditions.

Le FC Horbourg se compose aujourd'hui de 377 membres licenciés pour 10 équipes en compétition :

- deux équipes de U9
- deux équipes de U11
- deux équipes de U13
- une équipe de U18
- et trois équipes séniors : l'équipe Séniors 1 évolue en District 2, l'équipe Séniors 2 en District 5 et l'équipe Séniors 3 en District 8

Prochaine manifestation en prévision :
Marché aux puces - le 27 août 2023.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU F.C. HORBOURG-WIHR
SUR SA PAGE FACEBOOK



SCANNEZ LE QR CODE - ABONNEZ-VOUS - A BIENTÔT !

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Francis MARQUES - Tél. 06.03.71.56.31



ARTS MARTIAUX SÉNIORS :

En décembre 2022, les Arts Martiaux seniors HORBOURG-WIHR ont honoré un de ses élèves, Mr HUCK Bernard, 80 ans, quatorze années de pratique de Karaté et 1er Dan.

Dans la même lignée, Mr Willy BAUER, seize années de pratique et également 1^{er} Dan de Karaté.

Le club, fondé en 2006 par la présidente Mme BARBE Bernadette, trente années de pratique et 2^{ème} Dan est, essentiellement destiné aux seniors débutants de plus de 55 ans, il enseigne un art martial basé sur la mémorisation, la respiration et, l'équilibre.

Enseignement basé sur les katas (combat imaginaire contre un ou plusieurs adversaires) est un exercice qui englobe ces trois principes. Son professeur, M. BARBE René, 6^{ème} Dan de karaté, haut gradé de la Fédération Française de Karaté (50 années de pratique).

Sur la photo de gauche à droite, M. Bauer Willy, M^{me} BARBE Bernadette, M. KUCK Bernard.

Les cours ont lieu le lundi à 16h, le jeudi à 15 h.

RENSEIGNEMENTS :

Tél. 06.80.74.05.31
r.barbe@calixo.net

L'ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN HEINRICH SCHICKHARDT :

L'itinéraire Culturel Européen Heinrich Schickhardt a connu une année riche en activité suite à son assemblée générale du 14 mai dernier à Riquewihr, qui a pour mémoire élu M. Vincent SCHERRER Président, succédant ainsi à Mme Denise RIETSCH, qui assura la présidence depuis ses débuts et près de 24 années. A cette occasion, Mme RIETSCH fut également élue Présidente Honoraire de l'itinéraire.

L'année 2022 fut hélas pour notre association endeuillée par le disparition de SAR le Duc Carl de Wurtemberg, qui fut dès les débuts Président d'Honneur de l'itinéraire Culturel Européen Heinrich

Schickhardt, fervent soutien de celui ci, ainsi que par celle de M. André HUGEL, Président d'Honneur de la Sté d'Histoire et d'Archéologie de RIQUEWIHR et qui lui aussi fut un de nos membres fondateurs.

2 conseils d'administration furent tenus depuis l'assemblée générale, l'un le 6 octobre dernier à Horbourg-Wihr (pour mémoire siège de l'association), l'autre, «décentralisé», à Metzingen, une des villes membres de l'itinéraire, le 15 mars 2023.



CA de Metzingen - Photo : M. Rolf Bidlingmaier.

Tous mes remerciements à la Ville de Horbourg Wihr, à sa municipalité comme à ses équipes, pour le constant et chaleureux accueil pour nos studieuses réunions ! Remerciements bien sûr à l'ensemble des villes partenaires soutenant notre belle association culturelle transfrontalière, en ces périodes incertaines pour notre chère Europe.

De nombreux projets sont actuellement en cours, un nouveau flyer présentant l'ensemble des villes françaises et allemandes sera très prochainement disponible, et le traditionnel et attendu «Un Pont Eine Brücke», journal annuel de l'association, paraîtra en mai, fin prêt pour l'assemblée générale de Freudenstadt !



Vincent SCHERRER présentant la route de l'itinéraire.

Associations

PLAISIR DE PEINDRE :

L'association « Plaisir de Peindre » organisera sa journée « PORTES OUVERTES » dans son local de la salle Kastler le samedi 27 et le dimanche 28 mai 2023 en partenariat avec l'Association « Le Point de l'Oeil » qui tiendra son exposition « Rencontre des Arts ».

Ce sera un week-end culturel s'adressant à un même public, qui pourra d'une part admirer l'exposition mise sur pieds par notre partenaire et d'autre part venir découvrir et s'informer sur la pratique des techniques de peintures que nos membres présenteront.

À l'instar de l'année dernière et forte de son succès, l'Association, avec l'expérience acquise va proposer une présentation innovante dans la circulation de l'étage.

La pose de cimaises et crochets, restituera un espace plus aéré et un rendu plus adapté à la présentation des toiles.

Les visiteurs pourront ainsi découvrir la diversité des œuvres présentées parmi la pluralité des styles et des sujets.

L'association souhaite ainsi contribuer à l'animation de la cité en partageant sa passion pour cet art et susciter l'intérêt du public.

Ce sera l'occasion d'expliquer le fonctionnement de notre association, de mettre en avant la convivialité et l'accueil, éléments déterminants pour les personnes désireuses de se lancer dans l'aventure, et ce quelle que soit la pratique déjà exercée y compris pour les débutants soucieux de découvrir un univers procurant moult satisfactions.

La rencontre avec nos membres et les échanges permettront de découvrir la cohésion du groupe et comprendre les motivations de chacun et le plaisir qu'il en retire. Le cheminement vers le choix d'un sujet, le choix de la technique, la composition, montrent les étapes vers l'aboutissement de la création finalisée.

Nous espérons ainsi retenir l'attention du public et accueillir de nouveaux membres désireux de pratiquer un art qui emplit de satisfactions et incite à poursuivre, à recommencer, à se dépasser...

Il faut signaler que quelques membres exposent à titre personnel dans le cadre de salons et festivals se tenant dans différentes communes selon le même principe de la « Rencontre des Arts ».





Association
«Point de l'Oeil»



Horbourg-Wihr
commune



RONDE
des Fêtes



ALSACE
Collectivité européenne



Origami
Alsace

ENTRÉE LIBRE
BUVETTE

**PORTES OUVERTES
DES ASSOCIATIONS
PLAISIR DE PEINDRE
et ORIGAMI ALSACE**

**Rencontre
des Arts**
PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE

27 mai 2023 14h-19h
28 mai 2023 10h-18h

Salle Alfred Kastler
HORBOURG-WIHR
rencontredesarts.68@gmail.com

**27
28
mai
2023**



AGRICULTURE :

Les agriculteurs de Horbourg-Wihr communiquent !

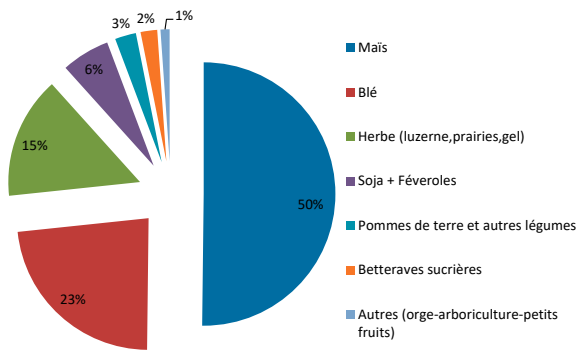
Vous êtes nombreux à nous regarder travailler dans les champs, à nous croiser sur les routes avec nos tracteurs outillés et vous vous demandez parfois ce que nous cultivons, comment nous nous adaptons face à toutes les contraintes du moment, qu'elles soient climatiques, techniques, sanitaires ou autres...

Aujourd'hui, nous avons encore une dizaine de fermes présentes dans notre commune, contre près de 65 exploitations en 1970 à Horbourg et à Wihr en Plaine, dont 40 d'entre elles détenaient des vaches laitières (Sources SRISE-DRAAF).

D'une surface agricole plutôt dans la moyenne départementale, le ban de Horbourg-Wihr est composé de 540 ha.

La répartition des différentes cultures vous est présentée dans le graphique.

Répartition des cultures en 2022



Nous bénéficions ainsi d'une belle diversité culturelle, faisant le charme de notre espace commun.

Certaines de nos fermes sont également engagées dans la vente directe, proposant de nombreux produits issus de notre terroir. Il reste encore une exploitation laitière, visible à la sortie du village en direction de Bischwihr.

Collectivement, nous avons décidé de vous parler de notre métier au gré des saisons, en vous donnant un éclairage plus précis de nos productions et des travaux réalisés dans nos champs, lors des prochains numéros de ce magazine.

Notre slogan : « mieux se connaître pour mieux se comprendre ».



Les agriculteurs de Horbourg-Wihr : la relève est assurée !

DU WWOOFING À HORBOURG-WIHR !

Jean-Daniel STEIB, agriculteur à Horbourg-Wihr, s'est lancé il y a deux ans avec son épouse Doris, dans le wwoofing.

Le wwoofing permet d'ouvrir les portes de son exploitation agricole à des personnes de toutes catégories sociales-professionnelles, de tous âges, quel que soit l'origine, le pays. Appelés « wwoofeurs », ils peuvent venir seuls ou accompagnés pour participer aux travaux de la ferme, en échange de l'hébergement et du couvert.

Ils sont accueillis en immersion dans la famille, avec laquelle ils partagent travail et repas pour favoriser les échanges.

À ce jour, Doris et Jean-Daniel ont accueilli une vingtaine de personnes venant du monde entier. Les wwoofeurs travaillent à mi-temps dans la ferme pour découvrir les techniques de l'agriculture biologique et pour certains, apprendre notre langue. Ils bénéficient également de temps libre pour visiter la région.

L'objectif principal est d'établir des liens avec le monde agricole.



M^{me} et M. STEIB viennent de recevoir pour cette activité, le prix « coup de cœur » décerné par le jury des trophées du tourisme en Alsace organisé par l'ADT (Alsace Destination Tourisme). Ce prix leur a permis de bénéficier d'un reportage TV sur BFM Alsace.

Félicitations à eux !

Lien : wwoof.fr/en/host/8040-ferme-laitiere-biologique-avec-basse-cour-et-deux-gites



Associations

PAROISSE PROTESTANTE DE HORBOURG-WIHR – BISCHWIHR :



► Barbecue paroissial

Dimanche 11 juin 2023 à 12h à l'arrière de l'église protestante (sous tonnelles).

Apéritif offert. Grillades, buffet de salades et de desserts.
Ouvert à tous sur inscription.

► Sortie Chasse au Trésor

Samedi 17 juin 2023 de 9h30 à 15h30. Pour les enfants de 3 à 11 ans.

Journée spéciale découvertes, pique-nique dans un pré et jeux en plein air. **Une solution est prévue en cas de pluie.**

Parents ou grands-parents peuvent participer à l'animation de la journée.



► Café des Aidés et des Aidants : vivre et côtoyer la maladie de Parkinson

Les mercredis 03/05 ; 17/05 (sortie avec repas à la Ferme-Auberge du Musmiss, Col du Wettstein) ; 31/05 ; 14/06 ; 28/06/23.

Reprise des rencontres en septembre 2023 de 16h à 18h à l'Espace bibliothèque, 39 Grand'Rue à Horbourg-Wihr.

RENSEIGNEMENTS :

Presbytère protestant
63 Grand'Rue 68180 Horbourg-Wihr.

Tél. : 03 89 41 47 24
Email : veronique.spindler@uepal.fr
Site : horbourg.paroisse-protestante.fr



LAUREN SACQUÉPÉE :

Les chouettes ateliers des parents d'été

Les mardis de 9h30 à 11h à Horbourg-Wihr Kastler

23 Mai - Atelier massage bébé 0-1 an*

13 Juin - Atelier papotage mamans-bébés : le sommeil de mon enfant 0-3 ans, découverte du massage bébé.

27 Juin - Atelier baby yoga 0-3 ans

11 Juillet - Atelier massage bébé 0-1 an*

8 Août - Massage parent-enfant/fratrie 1-10ans, atelier ludique basé sur des comptines et histoires.

22 Août - Rencontres papotage futurs parents : Vivre sereinement son rôle de parent aujourd'hui et après la naissance, atelier découverte massage future maman. Dès le début de grossesse.

**Protocole de massage complet fourni*

Pour réserver votre place et connaître les modalités d'inscription vous pouvez me contacter au 06 08 46 15 81 ou par email à l'adresse contact@laurendoula.com.

Vous pouvez me suivre et lire les expériences des parents qui me font confiance par ici

RENSEIGNEMENTS :

Les réseaux @laurendoula_alsoce
Site Internet (en ligne fin Mai) : www.laurendoula.com

Lauren Sacquépée
06.08.46.15.81 - contact@laurendoula.com

LA LIGUE
CONTRE LE CANCER
HAUT-RHIN

DEVENIR À LA LIGUE
BÉNÉVOLE

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE QUÊTEURS !



Devenez **quêteur** dans votre commune, allez à la rencontre des habitants de votre quartier, sollicitez leur générosité et devenez ainsi « Ambassadeur » de la Ligue.

CONTACT :

Astrid Tourette | 06 89 94 15 76



FACE AU CANCER, L'AMOUR, LA LIGUE



PLANET RÉCRÉ :

Les assistantes maternelles en formation « sauveteur et secouriste au travail » :

Les 4, 11 et 25 Mars 2023, 17 assistantes maternelles ont suivi la formation « sauveteur et secouriste au travail ».

Le Relais Petite Enfance d'Horbourg-Wihr a organisé, dans le cadre de la formation continue, deux sessions SST (initial et recyclage).

17 Assistantes maternelles, 8 de la commune d'Horbourg-Wihr, 7 de Sainte Croix en Plaine, 1 de Bischwihr et 1 de Wickerswihr, y ont participé.

Ces formations se sont déroulées dans les locaux de Planète Récré et ont été animées par David Bartochik formateur SST du cabinet Référence de Vendenheim.

Elles ont permis de réactualiser les connaissances théoriques mais surtout concrètes en mettant en place des situations ou des difficultés pouvant être rencontrées avec des enfants et des adultes.



Le Relais Petite Enfance propose des formations continues ce qui permet aux assistants maternels de se professionnaliser et de sortir de leur isolement en rencontrant des professionnels d'autres secteurs. A l'heure où le nombre d'assistants maternels est en baisse sur le territoire, il semble important de professionnaliser encore plus le métier, de le faire connaître et de le promouvoir.

Planète Récré recrute pour cet été

Du 10 juillet au 31 août des animateurs (H/F) titulaires du BAFA ou diplôme équivalent (comme le CAP AEPE) pour son Accueil de Loisirs.

Si vous êtes disponible 1, 2, 3, 4... semaines envoyez votre candidature par mail à la Directrice christine.danjean@planete-recre.com

RENSEIGNEMENTS :

Relais Petite Enfance - Planète Récré
Rue du Rhin - 68180 Horbourg-Wihr

Tél : 03.89.20.29.82

Mail : responsable.rpe@planete-recre.com



Bien réussir son entrée à l'école maternelle :

« La Courte Échelle » : matinées ludiques pour les enfants nés en 2021

La « Courte Echelle » est un service complémentaire à la petite crèche de « Planète Récré » qui dispose d'un agrément de 16 places, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 11h15 (hors période de vacances scolaires), avec la possibilité de prise d'un repas le vendredi de 11h15 à 12h15 pour 8 enfants.

Eveil musical, psychomotricité, cuisine, jeux de société, création manuelle, découverte de la nature, de nombreuses activités sont proposées par une équipe de professionnels qui vise à :

- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Faciliter la socialisation de l'enfant en apprenant à vivre dans un groupe
- Accompagner la séparation parent/enfant
- Encourager la curiosité et la « soif de découverte » de l'enfant.

Inscription possible de 1 à 4 jours par semaine.

Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée prochaine alors n'hésitez pas à contacter Mme Sandrine KARM ou Mme Linda KASZEWSKI au 03 89 41 58 22 pour avoir des informations complémentaires.

Vie quotidienne

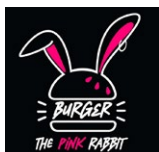
Nouvelles entreprises



Hamburger à tomber, signés Éric Girardin, Chef étoilé à Colmar

Notre Food Truck N°3 est à Horbourg-Wihr, tous les mardis soirs de 18h30 à 20h30, pour vous régaler ! Qu'il pleuve ou qu'il neige... On vous prête un parapluie le temps de récupérer votre commande.

44 Grand Rue, 68180 Horbourg-Wihr
Pré-Commander : fabrique-burger.fr



Food-truck The Pink Rabbit

Votre Food-truck The Pink Rabbit est désormais présent tous les jeudis soirs des semaines IMPAIRES ! Laissez-vous tenter par un bon burger 100% élaboré avec des produits frais et frites fraîches cuites à la graisse de bœuf.

Commandes au 0763437844
ou sur www.thepkrfoodtruck.com



Cabinet infirmier

Soins à domicile, soins au cabinet, sur rdv 7j/7

Daniela Nogueira et Marine Stadelmeier
7 rue de Ribeauvillé - ZA Nord
68180 Horbourg-Wihr
06 46 76 23 85 - cabdanielamarine@gmail.com



Un Monde dit Vin

Le caviste Nicolas Swirbut vous accueille dans sa nouvelle boutique

1B Grand Rue, à Horbourg-Wihr
06 12 09 75 37 - contact@unmondeditvin.fr
www.unmondeditvin.fr
Insta : [un_monde_dit_vin](#)
Facebook : Un Monde dit Vin

DÉSORMAIS TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUE ET PAPIER SE TRIENT



Nouveau !



Ajoutez à votre tri les films, sacs, sachets, barquettes et pots en plastique.

agglo-colmar.fr

CITEO
Dimanche assemblez une nouvelle vie à nos produits.

COLMAR
AGGLOMERATION



Les phytosanitaires, les bons gestes pour les éliminer...

Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse a progressivement été interdite, que ce soit pour les collectivités, les professionnels et particuliers.

Seuls les produits de biocontrôle et les produits à faible risque restent autorisés ainsi que ceux utilisables en agriculture biologique. Ils comprennent essentiellement des micro-organismes, des médiateurs chimiques, ou encore des substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale.

Il n'est pas rare, qu'au détour d'un rangement chez soi, l'on retrouve des produits comme :

- ▶ des herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »,
- ▶ des insecticides, contre les insectes,
- ▶ des fongicides, contre les maladies causées par les champignons.

Ces produits chimiques usagés sont pour certains des déchets dangereux pour votre santé et pour l'environnement. Leur élimination dans les règles de l'art est essentielle.

Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles (ordures ménagères ou tri des emballages) ni dans les canalisations (WC, évier...).



S'ils sont déversés dans les canalisations, ils représentent un risque de pollution. Ils pourraient ainsi perturber le fonctionnement de la station d'épuration et ainsi ne pas être traités correctement. Et dans certains cas ils seront rejetés au milieu naturel et les conséquences seront très néfastes sur la faune et la flore.

Il est donc essentiel d'apporter les produits chimiques usagés en point de collecte ou en déchèterie afin qu'ils soient valorisés. Conseil pratique, bien visser les bouchons, fermer les couvercles pour éviter tout écoulement et si possible rapporter les dans leur contenant d'origine.

Notre environnement et plus particulièrement notre ressource en eau méritent que nous agissions pour les protéger...



Pneus usagés

En priorité, c'est à l'entreprise qui a vendu les pneus neufs de récupérer les usagés.

Si ce n'est pas possible, Colmar Agglomération propose dorénavant de reprendre gratuitement les pneus des véhicules légers et des motos des particuliers. Au maximum, quatre pneus par foyer et par an sont acceptés. Ils doivent obligatoirement être déjantés, propres (sans terre, ni peinture, etc.) et entiers.



Un espace au niveau du hangar est à disposition en déchèterie (Ladhof ou Europe) pour les déposer. Cette filière a été mise en place grâce à un partenariat avec l'éco-organisme Aliapur.

Si vos pneus sont trop usagés et que le gardien doit les refuser, pas de quoi se dégonfler : il est toujours possible de se tourner vers les déchèteries privées.

Vie quotidienne

Base Nautique de Colmar-Houssen : deux billets gratuits pour les habitants de Colmar Agglomération

OUVERTURE :

La base nautique de Colmar Houssen sera ouverte de la manière suivante :

- Du 13 au 31 mai (s'il fait beau) : de 12h à 19h,
- Du 1^{er} au 30 juin : de 13h à 19h,
- Du 1^{er} juillet au 3 septembre : de 10h à 19h, jusqu'à 20h les vendredis et samedis,
- Du 4 septembre au 1^{er} octobre (s'il fait beau) : de 12h à 19h.



Attention : les informations sur l'ouverture durant le mois de mai, seront communiquées sur Google chaque jour et reliées au maximum sur les réseaux sociaux. De plus, l'ouverture du site durant cette période, reste étroitement liée à la capacité par la collectivité de recruter des MNS en quantité suffisante pour garantir la sécurité des usagers.

COMMENT RETIRER MES 2 BILLETS GRATUITS :

Je me rends à la mairie de mon lieu de résidence*, avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et le livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Je remplis le bon de retrait et je le laisse à l'agent d'accueil. **Important : pas de billet pour les enfants de moins de 6 ans (accès gratuit pour tous les enfants de moins de 6 ans)**



*pour les habitants de Colmar : opération de distribution à la piscine Aqualia jusqu'au 1^{er} juin inclus, tous les mercredis et vendredis, de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Attention, les 3 billets offerts pour l'accès aux piscines de Colmar sont exclusivement réservés aux résidents de Colmar (les piscines ne sont pas de la compétence de C.A. contrairement à la base nautique)

ACHAT BILLETS ET TARIFS SPÉCIAUX :

Le tarif normal est de 4€ 1 entrée et 40€ 11 entrées.

Comme chaque année, les résidents de Colmar Agglomération bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'accès à la base nautique. Billet unitaire de 3€ et/ou abonnement de 11 entrées pour 30€ (+ 0,90€ pour l'activation de la 1^{ère} carte magnétique, obligatoire).

COMMENT PUIS-JE ACCÉDER À CES TARIFS PRÉFÉRENTIELS ?

Physiquement : à la base nautique avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sur internet : en me connectant directement sur <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/> ou en me rendant sur le site de Colmar Agglomération (l'achat de la carte « abonnement 11 entrées » nécessitera un 1^{er} passage à la caisse de la base nautique pour le retrait de ma nouvelle carte magnétique).

RECHARGEMENT DE VOTRE CARTE D'ABONNEMENT 11 ENTRÉES :

Physiquement : à la base nautique avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Sur internet : en vous connectant à votre compte sur le site <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le 03 89 20 67 93 ou par mail à animations.ete@agglo-colmar.fr ou sur le site de Colmar Agglomération <https://www.agglo-colmar.fr/animations-ete>

TRIBUNE Ensemble pour Horbourg-Wihr

Voilà maintenant 3 années que notre équipe est en place. Après les élections municipales du 15 mars 2020, l'installation du conseil municipal s'est déroulée lors de la séance du 23 mai. Le résultat du scrutin a été contesté par la liste adverse qui a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif en date du 08 mai 2020. Ce même tribunal qui a tranché à l'audience du 10 septembre n'a émis aucune réserve quant à la validité de notre victoire.

C'est donc avec cette double légitimité, celle des urnes et celle de la justice, que nous appliquons depuis notre programme.

Les premiers mois ont été rudes. La gestion du quotidien, entre les confinements successifs, les protocoles sanitaires et les incertitudes du lendemain, a absorbé toute l'énergie des agents et des élus.

Mais ce qui ne nous tue pas, nous rend plus fort !

Depuis maintenant 3 années le fil conducteur de toutes nos actions tient en quelques lignes :

- Décider à long terme : Investir intelligemment et durablement,
- Agir pour l'intérêt général et la nécessité publique,
- Travailler constamment pour l'amélioration de notre cadre de vie,
- Doter notre commune des outils essentiels pour affronter les grands défis de demain.

Nos projets avancent :

L'aire de convivialité des GOXINS et la placette du 1er Février à côté de la mairie sont achevées,

Le projet du groupe scolaire élémentaire et périscolaire suit son cours avec le retour des offres des entreprises pour le 2 Mai,

Le réaménagement du croisement des 4 vents est en cours de réalisation,

Les travaux d'assainissement du quartier Wihr démarreront au Nord du village à la fin de l'année.

Depuis la pandémie, notre société a changé. Nous nous devons d'être attentifs et à l'écoute de cette évolution en adaptant et en proposant des actions afin de régler les réels problèmes de notre commune, et ce, avec un maximum d'efficacité.

Nous vous souhaitons un très bel été,

Thierry STOECHNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Jérôme AUBERT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER, Michel MERIUS pour « ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR ».

TRIBUNE Horbourg-Wihr Demain

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr,

La première moitié du mandat est désormais derrière nous et un premier bilan chiffré de l'action communale menée par l'actuelle majorité peut être dressé.

Après avoir pu vivre largement sur l'héritage laissé par ses prédécesseurs dans la mesure où les projets engagés sous l'ancienne mandature ont représenté 66% du montant total des dépenses d'investissement en 2020 et encore 56% en 2021, l'heure de vérité a fini par sonner l'an passé pour le groupe majoritaire qui ne pouvait plus compter que sur ses propres réalisations pour témoigner de son activité au service de la commune. Force est de constater qu'en 2022, le taux de réalisation budgétaire au niveau des dépenses d'investissement (ratio entre les dépenses inscrites au budget et les dépenses effectivement réalisées) a atteint son plus faible niveau depuis 2014 (à peine 31,51%) avec environ 1 M€ investis en volume. Cela traduit la faiblesse des nouveaux investissements réalisés à mi-mandat et confirme le retard pris par la commune dans de nombreux dossiers tels la voirie et les réseaux (aucune réfection significative), les infrastructures (le sort du pont des Américains reste incertain), l'adaptation des capacités scolaires et périscolaires (l'extension de l'école des Oliviers serait achevée et la rénovation du groupe scolaire Paul Fuchs engagée) etc.

Comment se présente la suite (et fin) de la mandature ?

L'analyse du budget primitif 2023 livre certaines indications. En effet, sur les 7,7 M€ inscrits en dépenses d'investissement, 2,3 M€ résultent de projets reportés et 3,8 M€ concernent le seul projet scolaire dont le coût global estimé à ce jour est de 13,6 M€ TTC hors coûts indirects (frais d'emprunt, aménagements de voirie et de réseaux) non encore chiffrés. À terme, le projet scolaire va engloutir les excédents accumulés (6,2 M€) et nécessitera de recourir à l'emprunt dès 2024 pour un montant prévisionnel de plus de 5 M€. Ainsi, une importante nouvelle dette devra être remboursée au cours des années suivantes réduisant d'autant la capacité d'autofinancement de la commune ce qui pèsera fortement sur les marges de manœuvre financières au cours des prochaines mandatures.

Lors de la séance du conseil municipal du 27 mars, notre groupe a donc voté contre ce budget et la révision de l'autorisation du programme concernant le projet scolaire dont le coût estimatif global pour travaux et maîtrise d'œuvre a augmenté de 812 000 € TTC par rapport à la même autorisation de programme adoptée le 28 mars 2022.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de passer un bel été.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER et Serge HAMM pour « HORBOURG-WIHR DEMAIN »

Facebook : Horbourg-Wihr Demain, le groupe.

TRIBUNE Virginie Mathieu

Une part d'investissement qui se réduit à peau de chagrin

3,8 M €, soit la moitié du budget annuel d'investissement 2023 consacré en exclusivité à un seul projet (le groupe scolaire). Et donc, forcément, un recours à l'emprunt envisagé de 5 M €. Voilà qui plombe bien les finances de la commune qui n'avait plus de dette depuis janvier 2023.

Mais surtout, combien restera-t-il pour financer d'autres projets structurants et axés sur le bien-vivre ? Des clopinettes...

Fidèlement,
Virginie MATHIEU

LE *Fil* AGENDA



Vendredi 12 mai 2023 à 19h

Soirée des associations

📍 Salle Horbourg – rue des Sports

Samedi 13 mai 2023

Matinée citoyenne

Samedi 13 mai 2023

Concert the Bigrift

Feu d'artifice - Restauration et la buvette

📍 Parking de la salle Kastler

Dimanche 14 mai 2023

**Cérémonie officielle
du 50^{ème} anniversaire**

📍 Salle des fêtes de Wihr

27-28 mai 2023

**Exposition de l'association
Point de l'œil,
Portes ouvertes Plaisir de Peindre**

📍 Salle Alfred Kastler

Vendredi 2 juin 2023 de 15h30 à 19h30

Don du sang

Collecte organisée par l'amicale des donneurs de sang

📍 Salle Horbourg, rue des Sports

Dimanche 4 juin 2023 à partir de 14h

Fête du jeu à la ludothèque

Organisée par l'association Enfance Eveil

Samedi 10 juin 2023 19h

Soirée tartes flambées

organisée par l'amicale des sapeurs pompiers / sur inscription

Dimanche 11 juin 2023 à 12h

Paroisse Protestante

BBQ paroissial, apéritif offert.

Grillades, buffet de salades et de desserts.

Ouvert à tous sur inscription.

Tél. : 03 89 41 47 24 ; veronique.spindler@uepal.fr

📍 À l'arrière de l'église protestante (sous tonnelles)

Samedi 17 juin 2023 de 9h30 à 15h30

Sortie Chasse au Trésor

organisée par la paroisse protestante (voir encadré)

Samedi 24 juin 2023 de 9h à 12h

**Portes-ouvertes chez les jeunes
sapeurs-pompiers**

📍 au C.P.I., 102 Grand'rue

Dimanche 25 juin 2023

Fête de la musique

📍 Salle Wihr et environs

Samedi 1 juillet 2023 à partir de 18h30

Soirée tartes flambées

organisé par l'association Le Vallon.

inscriptions obligatoires au 06 37 88 06 73

📍 Foyer A. Schweitzer, rue du Nord

Vendredi 14 juillet 2023

Feu d'artifice et bal

📍 Salle Alfred Kastler

Dimanche 27 août 2023

Marché aux puces

organisé par le F.C.Horbourg

Samedi 2 et Dimanche 3 septembre 2023

**90^{ème} anniversaire
du F.C. HORBOURG**

+ d'infos consultez : www.horbourg-wihr.fr



Commune de
Horbourg-Wihr

INFOS COMMUNE

APP



www.agglo-colmar.fr

